

RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

Cent quarantième session
Rome, 29 novembre - 3 décembre 2010



CONSEIL

(jusqu'au 31 décembre 2010)

Président indépendant du Conseil: Mr Luc Guyau

Afghanistan²
Allemagne³
Arabie saoudite²
Australie²
Belgique¹
Bolivie (État plurinational de)⁴
Brésil¹
Canada¹
Chili³
Chine³
Congo¹
Cuba¹
Égypte²
El Salvador²
Espagne³
États-Unis d'Amérique¹
Fédération de Russie¹

France²
Gabon³
Ghana²
Inde²
Indonésie²
Italie²
Japon³
Jordanie³
Kenya¹
Koweït¹
Maroc¹
Maurice³
Mauritanie²
Mexique¹
Mozambique³
Niger¹
Norvège²

Pakistan²
Philippines³
République de Corée³
République-Unie de Tanzanie²
Royaume-Uni²
Sénégal¹
Slovaquie³
Soudan¹
Sri Lanka³
Thaïlande³
Trinité-et-Tobago¹
Turquie¹
Uruguay³
Venezuela (République bolivarienne du)³
Zimbabwe²

¹ Mandat: novembre 2007 – décembre 2010.

² Mandat: 1^{er} janvier 2009 – novembre 2011.

³ Mandat: novembre 2009 – 30 juin 2012.

⁴ Élu pour la période allant de novembre 2007 à décembre 2010 mais réputé démissionnaire, conformément au paragraphe 7 de l'article XXII du Règlement général de l'Organisation.

CONSEIL

(à partir du 1^{er} janvier 2011)

Président indépendant du Conseil: Luc Guyau

Afghanistan¹
Allemagne²
Arabie saoudite¹
Argentine³
Australie¹
Brésil³
Canada³
Cap-Vert³
Chili²
Chine²
Côte d'Ivoire³
Cuba³
Égypte¹
El Salvador¹
Espagne²
États-Unis d'Amérique³
Fédération de Russie³

France¹
Gabon²
Ghana¹
Grèce³
Guinée équatoriale³
Inde¹
Indonésie¹
Iran (République islamique d')³
Irlande³
Italie¹
Japon²
Jordanie²
Maurice²
Mauritanie¹
Mexique³
Mozambique²

Norvège¹
Ouganda³
Pakistan¹
Philippines²
République arabe syrienne³
République de Corée²
République-Unie de Tanzanie¹
Royaume-Uni¹
Slovaquie²
Sri Lanka²
Thaïlande²
Trinité-et-Tobago³
Tunisie³
Uruguay²
Venezuela (République bolivarienne du)²
Zimbabwe¹

¹ Mandat: 1^{er} janvier 2009 – novembre 2011.

² Mandat: novembre 2009 – 30 juin 2012.

³ Mandat: 1^{er} janvier 2011 – juin 2013.

RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

Cent quarantième session
Rome, 29 novembre – 3 décembre 2010

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-206649-1

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande.

La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2010

Table des matières

	Paragraphe
Questions liminaires	1 - 3
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	2
Élection des trois Vice-Présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction	3 - 3
Comité du Programme et Comité financier	5 - 29
Rapport de la réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier (27 octobre 2010)	5 - 9
Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme (25-29 octobre 2010)	10 - 11
<i>Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-2013</i>	11
Rapports des cent trente-troisième (31 mai – 1 ^{er} juin 2010), cent trente-quatrième (21-22 octobre 2010) et cent trente-cinquième (25-29 octobre 2010) sessions du Comité financier	12 - 29
<i>Situation financière</i>	13 - 18
<i>Questions budgétaires</i>	19 - 20
<i>Ressources humaines</i>	21 - 22
<i>Cadre des systèmes administratifs et d'information</i>	23 - 27
<i>Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier</i>	29
Conférences régionales	30 - 34
Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des conférences régionales	30 - 34
Comités techniques	35 - 54
Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des comités techniques	35 - 54
<i>Rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits (14-16 juin 2010)</i>	35 - 37
<i>Rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture (16-19 juin 2010)</i>	38 - 44
<i>Rapport de la vingtième session du Comité des forêts (4-8 octobre 2010)</i>	45 - 48
<i>Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)</i>	49 - 54
Comité des questions constitutionnelles et juridiques	55 - 71
Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)	55 - 71
<i>Questions liées à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI)</i>	56 - 62
<i>Autres questions découlant du rapport de la quatre-vingt-onzième session du CQCJ (Résolutions 1/140, 2/140 et 3/140)</i>	63 - 71

Questions relatives à la gouvernance	72 - 90
Programme de travail pluriannuel du Conseil	72 - 73
Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate	74 - 78
Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation	79 - 81
Note sur les méthodes de travail du Conseil	82
Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011)	83 - 86
<i>Organisation et calendrier provisoire de la session</i>	83
<i>Date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil</i>	84
<i>Désignation du Président de la Conférence et des Présidents de la Commission I et de la Commission II</i>	85 - 86
Calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2010-2012	87 - 90
Questions diverses	91 - 101
Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM	91 - 92
Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009	93 - 94
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO	95 - 96
Nomination du Directeur général adjoint (Connaissances)	97 - 98
Autres questions	99 - 101

ANNEXES

- A** Ordre du jour de la cent quarantième session du Conseil
- B** Liste des délégués et observateurs
- C** Liste des documents
- D** Règlement intérieur du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
- E** Rectification d'erreurs et amendements rédactionnels à apporter au Règlement général de l'Organisation (RGO)
- F** Statuts de la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes - COPESCAAL
- G** Statuts de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPI)
- H** Programme de travail pluriannuel du Conseil 2010-13
- I** Calendrier provisoire 2010-12 des sessions des organes directeurs et des autres réunions principales de la FAO

Questions liminaires¹

1. Le Conseil a tenu sa cent quarantième session à Rome, du 29 novembre au 3 décembre 2010, sous la présidence de M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier ²

2. Le Conseil a pris note de la déclaration relative aux compétences et aux droits de vote soumise par l'Union européenne et a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session. On trouvera l'ordre du jour à l'*annexe A* du présent rapport.

Élection des trois Vice-Présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction³

3. Le Conseil a élu trois vice-présidents pour sa session: M. Li Zhengdong (Chine), M. Alberto López García Asenjo (Espagne) et M. Daniel Garín (Uruguay).

4. Il a élu M. Travis Power (Australie) Président du Comité de rédaction, composé des membres suivants: Afghanistan, Australie, Belgique, Canada, Chili, Fédération de Russie, Ghana, Maroc, Philippines, Royaume-Uni, Thaïlande et Turquie.

Comité du Programme et Comité financier

Rapport de la réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier (27 octobre 2010) ⁴

5. Le Conseil a approuvé le rapport de la réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier et il a donné les indications précises ci-après.

6. Le Conseil a approuvé les trois principaux éléments des dispositifs de suivi et d'établissement de rapports afférents au cadre de la FAO axé sur les résultats: i) Suivi du plan de travail; ii) Examen à mi-parcours et iii) Évaluation de fin d'exercice. Il a recommandé que les enseignements tirés soient largement diffusés et que des mises à jour régulières au sujet des progrès faits en matière de passage à un système complet de gestion axée sur les résultats soient fournies en temps utile, en suivant les pratiques optimales en vigueur dans le système des Nations Unies.

7. Le Conseil a souscrit aux recommandations détaillées relatives à la mise en œuvre des activités au titre du PCT.

8. Le Conseil a recommandé que:

- a) l'objectif de la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources consiste à assurer l'alignement strict des contributions volontaires et des contributions ordinaires sur l'accomplissement des objectifs stratégiques et des résultats de l'Organisation approuvés;
- b) les informations à jour sur la situation de la FAO concernant le financement des priorités soient préparées pour la réunion informelle des Membres intéressés et autres sources potentielles de fonds volontaires et de partenariats qui se tiendra le

¹ CL 140/PV/1; CL 140/PV/7.

² CL 140/1, CL 140/INF/1 Rev.2, CL 140/INF/5, CL 140/PV/1, CL 140/PV/7.

³ CL 140/PV/1; CL 140/PV/7.

⁴ CL 140/5; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

1^{er} mars 2011 et il a invité le Secrétariat à étudier la possibilité d'avoir accès à des financements innovants avec de nouveaux partenaires.

9. Le Conseil a noté les progrès faits en matière de décentralisation. Il a demandé au Secrétariat de présenter au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI), au Comité du Programme et au Comité financier, lors de leurs prochaines réunions, une vision complète du fonctionnement efficace et efficient et des avantages du réseau de bureaux décentralisés de la FAO, intégrant les actions du PAI relatives à la décentralisation et toute autre initiative pertinente prise. Il a souligné que le document relatif à la vision devrait comporter des informations complètes, structurées, en particulier sur les questions ayant trait aux ressources humaines, et notamment une mise à jour du processus de décentralisation qui est en cours, la définition des nouveaux rôles et responsabilités, et les modalités selon lesquelles il contribuerait à améliorer le réseau à l'appui du fonctionnement de la FAO comme une seule et même Organisation.

Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme (25-29 octobre 2010) ⁵

10. Le Conseil a approuvé les recommandations et demandes figurant dans le rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme. Il a en particulier:

- a) pris note de l'approche et des principes énoncés dans la stratégie de renforcement des capacités et a souligné l'importance de la durabilité et du suivi des interventions de renforcement des capacités;
- b) demandé au Secrétariat d'élaborer un plan d'exécution sur la stratégie de renforcement des capacités, qui serait présenté au Comité du Programme à sa session de mars 2011;
- c) recommandé que les ressources allouées dans le cadre du Programme de coopération technique au titre du renforcement des capacités soient employées de façon plus stratégique et plus durable;
- d) demandé au Président indépendant du Conseil de convoquer une réunion des présidents des groupes régionaux afin de prendre connaissance de l'issue des consultations régionales sur le critère d'admissibilité à l'accès au PCT au titre de dons pour des projets de développement nationaux et de faciliter un consensus sur l'option préférée;
- e) réaffirmé l'importance de la dimension relative à la parité hommes-femmes dans tous les cadres de résultats et pour tous les niveaux de l'Organisation, et a indiqué qu'il attendait avec intérêt d'examiner plus avant cet aspect et d'en débattre sur la base des résultats de l'audit sur la parité et de l'évaluation de la parité en 2011;
- f) appuyé les recommandations de l'Évaluation et les réponses de la Direction concernant la programmation par pays, le renforcement des capacités en Afrique, les travaux sur l'influenza aviaire hautement pathogène, les activités dans certains pays en transition et à l'issue de conflits pour lier interventions d'urgence et relèvement, et le rapport de suivi sur le rôle et les activités de la FAO dans le domaine de la statistique;
- g) invité les conférences régionales à engager des consultations pour une approche progressive de l'intégration du PCT dans le cadre général de programmation par pays et à émettre des recommandations en 2012.

Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-2013

11. Le Conseil a examiné les progrès réalisés en matière d'établissement de priorités pour les activités techniques de l'Organisation afférentes à l'exercice 2012-2013, compte tenu des rapports des quatre conférences régionales, de la première conférence régionale informelle pour

⁵ CL 140/8; CL 140/8 Add.1; CL 140/PV/3; CL 140/PV/7.

l'Amérique du Nord et des quatre réunions des comités techniques tenues à ce jour, ainsi que du rapport du Comité du Programme. Le Conseil:

- a) a rappelé que le processus d'établissement de priorités était en cours et que le processus relatif à l'exercice 2012-2013 serait transitoire;
- b) a réaffirmé que le processus d'établissement des priorités pour le Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013 devrait partir des cadres de résultats du Plan à moyen terme (PMT) 2010-2013;
- c) a demandé au Secrétariat d'identifier des domaines dans lesquels il faudrait modifier les priorités des programmes à l'intérieur des objectifs stratégiques et résultats de l'Organisation et entre eux, selon les modalités recommandées par le Comité du Programme, en vue de leur présentation à la session de février 2011 du Comité;
- d) s'est félicité de la formulation des résultats régionaux, qui permettent de tenir compte des priorités des pays, des sous-régions et des régions et de leurs contributions aux résultats de l'Organisation;
- e) a demandé que le rôle des équipes stratégiques à l'échelle de l'Organisation dans le processus de préparation du PTB 2012-2013 soit renforcé et que les responsables d'équipes stratégiques soient présents lors des prochaines délibérations du Comité du Programme au sujet des priorités pour 2012-2013;
- f) a demandé que le Secrétariat améliore la qualité et la ponctualité des documents présentés lors des futures sessions des conférences régionales et des comités techniques, afin de rapprocher les recommandations des objectifs stratégiques ou des fonctions essentielles de l'Organisation et de faciliter l'obtention d'indications plus structurées sur les priorités lors des prochains cycles de planification; et
- g) a demandé que le rapport de l'Amérique du Nord sur sa conférence régionale informelle, qui a été communiqué par lettre au Directeur général et au Conseil, soit joint en annexe au compte rendu *in extenso* de la session.

**Rapports des cent trente-troisième (31 mai – 1^{er} juin 2010),
cent trente-quatrième (21-22 octobre 2010) et cent trente-cinquième (25-29 octobre
2010) sessions du Comité financier ⁶**

12. Le Conseil a approuvé les rapports des cent trente-troisième, cent trente-quatrième et cent trente-cinquième sessions du Comité financier. Lors de l'examen approfondi du rapport de la cent trente-cinquième session, il a donné les indications précises ci-après.

Situation financière

13. Le Conseil s'est félicité de la baisse sensible du montant des arriérés dont sont redevables les États Membres, en notant que pendant l'année 2010, plus de 24 millions d'USD avaient été versés par des Membres qui avaient ainsi réglé intégralement leurs arriérés et que 22 millions d'USD supplémentaires avaient été reçus en règlement d'une partie des arriérés. Grâce à ces montants, la situation de trésorerie de l'Organisation pendant cette période de l'année s'était sensiblement améliorée par rapport à celle des années précédentes. Le Conseil a noté que les dépenses mensuelles au titre du budget ordinaire étaient de l'ordre de 45 millions d'USD, et que le règlement ponctuel par les Membres de leurs contributions ordinaires était indispensable pour éviter les déficits de trésorerie.

14. Le Conseil a demandé au Secrétariat de communiquer des informations au Comité financier expliquant en quoi l'adoption anticipée du PTB aurait une incidence sur la ponctualité du versement des contributions par les États Membres.

15. Conscient des situations financières difficiles que connaissaient souvent certains pays, le Conseil a néanmoins souligné qu'il importait que tous les États Membres, petits ou grands,

⁶ CL 140/7; CL 140/7 Add.1; CL 140/11; CL 140/11 Add. 1; CL 140/21; CL 140/21 Add. 1; CL 140/LIM/1; CL/140/PV/3; CL/140/PV/4; CL/140/PV/7.

honorent leurs obligations financières à l'égard de l'Organisation. Le Conseil a donc demandé instamment à l'ensemble des États Membres de verser intégralement et ponctuellement leurs contributions, afin de permettre à l'Organisation de continuer à s'acquitter de son mandat et il a accueilli favorablement le Plan d'incitation.

16. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par l'ampleur et l'aggravation du déficit du Fonds général de l'Organisation, qui devrait dépasser 630 millions d'USD d'ici à la fin de l'année 2010, essentiellement sous l'effet de l'accumulation de coûts non inscrits au budget afférents aux obligations après cessation de service et il a indiqué qu'il attendait avec intérêt l'examen, par le Comité financier, des propositions de financement de ces obligations dans le contexte du PTB pour l'exercice 2012-2013.

17. Le Conseil a appuyé la recommandation émise par le Comité financier concernant des modifications limitées du Règlement financier visant à adopter les états financiers annuels vérifiés dans le contexte de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public qui seraient examinées par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), puis présentées à la Conférence par l'intermédiaire du Conseil pour approbation.

18. Le Conseil a noté que les comptes définitifs pour l'exercice 2008-2009 avaient été présentés par le Directeur général au Commissaire aux comptes avant le 31 mars 2010, conformément à l'article pertinent du Règlement financier. Il s'est déclaré préoccupé par le fait que les comptes vérifiés 2008-2009 avaient été retirés de l'ordre du jour de la cent trente-cinquième session du Comité financier en raison du retard de la mise au point définitive du rapport du Commissaire aux comptes qui accompagnait son opinion émise au sujet des états financiers. Le Conseil a insisté fortement sur la nécessité de présenter ponctuellement les comptes financiers vérifiés aux Membres, et il lui a été confirmé que le Commissaire aux comptes avait maintenant parachevé son rapport et que les états financiers vérifiés pour l'exercice 2008-2009, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, seraient envoyés aux membres du Comité financier en décembre 2010.

Questions budgétaires

19. Le Conseil s'est félicité des initiatives et mesures visant à dégager un gain d'efficacité supplémentaire et une économie ponctuelle de 22,8 millions d'USD, ainsi que des ajustements découlant de la préparation des plans de travail biennaux, et il a demandé instamment que des efforts continus soient consentis pour obtenir des gains d'efficacité et que des priorités soient établies compte tenu des circonstances financières mondiales.

20. Le Conseil a souscrit à la proposition relative à la communication au Comité financier d'informations actualisées sur les estimations afférentes au Plan d'action immédiate (PAI) 2012-2013 dans le contexte du PTB pour l'exercice 2012-2013, à sa session extraordinaire de février 2011.

Ressources humaines

21. Le Conseil a noté les progrès considérables qui avaient été faits depuis sa cent trente-neuvième session, tenue en mai 2010, en matière d'exécution des initiatives énoncées dans le Plan d'action et le Cadre stratégique pour les ressources humaines, visant à rendre la fonction Ressources humaines davantage stratégique et consultative. Il a salué à cet égard les efforts déployés dans le cadre de la stratégie relative aux ressources humaines pour instaurer une approche axée sur les résultats et assortie d'indicateurs mesurables, pour réduire les délais de recrutement et pour incorporer les initiatives du PAI liées aux ressources humaines dans le programme de travail ordinaire.

22. Tout en reconnaissant que la question des compétences revêtait une importance primordiale lors du recrutement de tous les fonctionnaires de l'Organisation, le Conseil a demandé instamment que des mesures continuent à être prises pour favoriser la parité hommes-femmes et une représentation géographique plus large parmi les fonctionnaires de l'Organisation

et que celle-ci continue à suivre les usages et les normes du système des Nations Unies. Concernant les procédures de recrutement, le Conseil a demandé à la Direction d'élaborer une politique en matière de divulgation pour les documents et les procédures et qu'elle lui fasse rapport sur cette question, par le biais du Comité financier. Le Conseil a reconnu les progrès qui étaient faits pour atteindre les objectifs en matière de parité hommes-femmes et de représentation géographique figurant dans le PMT 2010-2013.

Cadre des systèmes administratifs et d'information

23. Le Conseil s'est déclaré très favorable à l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et a accueilli favorablement les avantages de l'approche synergique adoptée pour passer à la version 12 d'Oracle pour le Système de planification des ressources à l'échelle de l'Organisation, parallèlement au projet d'adoption des Normes comptables internationales, qui comportait notamment la conception de la nouvelle solution de terrain devant remplacer l'actuel Système de comptabilité de terrain. Le Conseil a indiqué qu'il attendait avec intérêt de connaître le montant estimatif consolidé du coût de la nouvelle approche synergique, devant figurer dans le PTB 2012-2013.

24. Le Conseil est convenu de réexaminer la proposition de regroupement des divers pôles de services communs en un Centre des services communs unique, à sa prochaine session, après la Conférence régionale pour le Proche-Orient qui se tiendrait bientôt. Ce faisant, il a dit souhaiter vivement que le rapport intégral sur l'analyse approfondie ainsi que les informations particulières complémentaires qui avaient été demandées sur cette question soient communiqués pour que le Conseil puisse prendre une décision en bonne connaissance de cause. Il a en outre insisté pour que toute l'attention due soit apportée aux points de vue exprimés lors des conférences régionales compte tenu que celles-ci ont désormais qualité d'organe directeur.

25. Le Conseil a salué les progrès faits en vue de l'adoption d'un cadre de gestion des risques dans l'Organisation, ce cadre faisant partie du processus de gestion axée sur les résultats.

26. Le Conseil a souscrit aux mesures proposées pour améliorer les services linguistiques, compte dûment tenu des considérations connexes relatives aux ressources, le but étant d'améliorer la qualité et la couverture de la traduction et de l'interprétation dans toutes les langues de l'Organisation.

27. Le Conseil s'est félicité des efforts actuellement déployés pour préparer le mandat du Comité de l'éthique et il s'est déclaré favorable à l'examen de ce mandat par le CQCJ et par le Comité financier en mars 2011.

28. Le Conseil a souscrit à la feuille de route concernant l'établissement du Programme de déclaration de situation financière et il s'est félicité d'une élaboration et d'un déploiement progressifs spécialement adaptés aux besoins de la FAO et tenant compte de toutes les considérations pertinentes.

Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier

29. Le Conseil s'est félicité de l'approbation, par le Comité financier, de son programme de travail pluriannuel pour la période 2010-2013.

Conférences régionales

Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des conférences régionales⁷

30. Le Conseil a examiné les conclusions des quatre conférences régionales qui s'étaient tenues à ce jour, sur la base des rapports des conférences et des présentations orales faites par leurs présidents ou leurs représentants.
31. Le Conseil a approuvé les rapports des quatre conférences régionales et, en particulier, les domaines d'action prioritaires mettant en relief des problèmes spéciaux.
32. Le Conseil a pris acte des demandes émanant des conférences régionales sur les points suivants:
- la nécessité de renforcer les capacités du réseau des bureaux décentralisés et de disposer d'un document conceptuel détaillé sur la question;
 - les besoins spéciaux de l'Afrique, continent où l'incidence des personnes souffrant de la faim est la plus élevée, ce qui nécessite une présence accrue de la FAO au niveau des pays;
 - des bureaux de pays supplémentaires en Asie centrale;
 - la nécessité de ressources adéquates en rapport avec le travail de la FAO dans la région Asie et Pacifique, qui compte le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim, et où se trouvent un certain nombre de petits États insulaires qui ont des besoins spéciaux;
 - la nécessité de communiquer l'analyse approfondie en vue d'un examen plus détaillé de la proposition concernant un Centre des services communs unique;
 - l'établissement d'un prix Jacques Diouf en reconnaissance des contributions exceptionnelles de l'actuel Directeur général à la sécurité alimentaire;
 - l'importance des activités techniques et normatives de l'Organisation.
33. Le Conseil a recommandé que:
- soit élaboré un document conceptuel en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience du réseau des bureaux décentralisés;
 - les conclusions des conférences régionales soient utilisées pour approfondir la réflexion sur les priorités et pour élaborer le prochain Programme de travail et budget;
 - le prochain ensemble de rapports sur l'exécution du Programme se fonde sur le cadre axé sur les résultats.
34. Le Conseil a pris note d'une proposition formulée par la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, visant à modifier l'intitulé officiel de la FAO en espagnol de façon que le terme "alimentation" précède le terme "agriculture", comme dans les autres langues. Le Secrétariat a indiqué qu'il engagerait l'action nécessaire à cet effet, pour examen par la Conférence.

Comités techniques

Questions relatives au Programme et au budget soulevées dans les rapports des comités techniques

Rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits (14-16 juin 2010)⁸

35. Le Conseil a approuvé:

⁷ CL 140/13; CL 140/15; CL 140/16; CL 140/17; CL 140/PV/1; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

⁸ CL 140/2; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

- le rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits;
- la demande formulée par le Comité des produits concernant le classement par priorité des activités relatives à l'accès des petits agriculteurs aux marchés, à l'instabilité des prix, aux investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement et au commerce agricole en Afrique et a souligné la nécessité de prendre en compte ces priorités dans la partie restant à exécuter du PTB 2010-2011 et, le cas échéant, dans le PTB 2012-2013;
- les recommandations du Comité des produits relatives à une analyse ultérieure de l'instabilité des prix, et en particulier de ses incidences et des solutions appropriées. Il a noté que le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale avait également été chargé des activités à ce sujet et a souligné la nécessité que le Secrétariat du Comité des produits fasse en sorte que ses activités lui apportent un soutien;
- la demande du Comité des produits concernant l'approfondissement des principes relatifs à des investissements agricoles responsables et a souscrit à la proposition d'entamer un processus participatif pour examiner ces principes au sein du CSA.

36. Le Conseil a souligné qu'il importait de maintenir les capacités d'information et d'analyse de la FAO sur les marchés des produits, afin d'améliorer la transparence des marchés et d'aider davantage les États Membres à améliorer leurs propres capacités d'information et d'analyse. Il a demandé que l'on accorde toute l'attention requise à la nécessité de collaborer avec d'autres organisations internationales compétentes dans le domaine des informations et des analyses relatives aux marchés des produits.

37. Le Conseil s'est félicité de la création d'un groupe de travail à composition non limitée, placé sous la présidence du Président du Comité des produits, qui sera chargé d'examiner le rôle et les modalités de travail du Comité des produits et de ses sous-comités, et il a indiqué qu'il attendait avec intérêt de définir les modalités des travaux du groupe de travail et de participer à ses débats.

Rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture (16-19 juin 2010)⁹

38. Le Conseil a approuvé le rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture et il s'est dit favorable aux futurs domaines de travail de l'Organisation tels qu'ils y sont définis. Faute d'avoir une idée claire des incidences financières et des avantages possibles qu'aurait l'établissement d'un organe subsidiaire chargé de l'élevage qui relèverait du Comité de l'agriculture, le Conseil a décidé de reporter l'examen de la proposition y afférente.

39. Le Conseil a pris acte du rôle primordial que joue le Comité de l'agriculture dans l'établissement des priorités dans de nombreux domaines de travail en rapport avec le mandat de la FAO. Il a souligné que, dans le processus d'établissement de priorités, le Comité devait être particulièrement attentif aux besoins des différentes régions et sous-régions. Il a vivement préconisé que les recommandations relatives à l'établissement de priorités soient en rapport avec les avantages comparatifs de la FAO et a demandé que les documents du Comité contiennent à l'avenir une analyse plus détaillée des domaines devant faire l'objet d'une plus grande attention ou, au contraire, d'une moindre attention.

40. Le Conseil a demandé que les partenariats bénéficient d'une meilleure visibilité et recommandé un plus grand engagement du secteur privé.

41. Le Conseil a réaffirmé l'importance de l'avantage comparatif dont bénéficie la FAO dans les activités relatives aux conventions et aux directives d'application facultative de portée mondiale, tout particulièrement concernant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable

⁹ CL 140/3; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

des régimes fonciers et de l'administration des autres ressources naturelles. Dans ce contexte, certains membres ont regretté que des ressources insuffisantes soient allouées à l'application de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

42. Le Conseil a souligné que les capacités de la FAO sur les questions en rapport avec les sols devaient être renforcées.

43. Le Conseil s'est félicité de l'appui, notamment financier, que la Suisse a annoncé qu'elle prêterait pour le processus Rio +20.

44. Le Conseil a déclaré considérer que les questions en rapport avec la durée des sessions du Comité de l'agriculture et l'appel en faveur d'une session extraordinaire sur l'établissement de priorités devaient être examinés par son Bureau, ainsi que par le Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.

Rapport de la vingtième session du Comité des forêts (4-8 octobre 2010)¹⁰

45. Le Conseil a approuvé le rapport de la vingtième session du Comité des forêts.

46. Le Conseil a demandé à la FAO:

- de poursuivre les travaux qu'elle mène pour étoffer davantage l'édition 2015 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, de préparer une stratégie à long terme pour le programme relatif à cette évaluation, et de continuer à conduire la coordination internationale dans ce domaine. Le Conseil a reconnu la nécessité d'un fond fiduciaire volontaire pour renforcer les capacités des pays dans ce domaine;
- d'aider les pays à mettre à profit les contributions que peuvent apporter les forêts et les arbres non forestiers à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux effets de celui-ci, y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre provoquées par le déboisement et de la détérioration des forêts (REDD-plus), tout en se concentrant sur les domaines où elle a un avantage comparatif;
- d'aider les pays à atteindre leurs objectifs en renforçant la gouvernance et l'application de leurs dispositions légales relatives aux forêts;
- de saisir l'occasion de l'Année internationale des forêts (2011) pour mettre en exergue le rôle des forêts dans le développement durable et apporter un appui aux efforts consentis par les pays dans ce sens.

47. Le Conseil a recommandé que la FAO:

- rédige un rapport complet sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde et aide les pays à intégrer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans la gestion durable des forêts;
- continue à examiner les principales questions relatives aux ressources forestières, hydriques et foncières et apporte un appui aux États Membres dans ces domaines;
- continue à avoir un rôle moteur dans le Partenariat de collaboration sur les forêts.

48. Le Conseil a approuvé l'offre de l'Afrique du Sud, qui se propose d'accueillir le quatorzième Congrès forestier mondial et a apprécié le geste de l'Inde, qui a retiré sa candidature en faveur du continent africain.

¹⁰ CL 140/4; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)¹¹

49. Le Conseil a approuvé le rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
50. Le Conseil a demandé instamment au Comité de prendre les mesures nécessaires et indiquées pour assurer une meilleure coordination avec la Journée mondiale de l'alimentation.
51. Le Conseil a pris acte de la participation croissante d'organisations de la société civile aux activités du Comité et a demandé au CSA de veiller à renforcer parallèlement la participation du secteur privé.
52. Le Conseil s'est félicité du mandat confié au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et il attendait avec intérêt les contributions de celui-ci aux débats au sein du CSA sur les politiques d'appui.
53. Le Conseil s'est dit favorable:
- au processus, caractérisé par l'ouverture, d'élaboration des Directives d'application volontaire pour une gouvernance responsable de l'administration foncière des terres et d'autres ressources naturelles et à la proposition de lancement d'un processus, caractérisé lui aussi par l'ouverture, visant à examiner, au sein du CSA, les Principes pour des investissements agricoles responsables et respectueux des droits, des moyens d'existence et des ressources;
 - au lancement d'un processus, caractérisé par l'ouverture, visant à élaborer une version préliminaire de cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012;
 - à la tenue, en 2011, d'une table ronde qui permettrait d'examiner les méthodes utilisées pour estimer le nombre de personnes souffrant de la faim, compte tenu de la participation des fournisseurs de données et des utilisateurs de ces informations, et de leurs besoins.
54. Le Conseil a approuvé le PTB du CSA pour 2010-11 et était favorable à ce que le PTB du CSA pour 2012-2013 soit élaboré et examiné sous la direction du Bureau, de façon transparente. Il a également soutenu l'élaboration d'un cadre axé sur les résultats pour le CS, un cadre qui prendrait la forme d'un programme de travail pluriannuel permettant de suivre les progrès réalisés par le Comité et d'aligner le budget et les activités du CSA sur ceux de la FAO, du FIDA et du PAM. Ce programme de travail pluriannuel serait présenté de préférence à la session d'octobre 2011.

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Rapport de la quatre-vingt-onzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (20 – 22 septembre 2010)¹²

55. Le Conseil a approuvé le rapport de la quatre-vingt-onzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).

Questions liées à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI)

56. Le Conseil a noté que le CQCJ avait proposé un règlement intérieur des conférences régionales, tel que figurant à l'Annexe I au présent rapport, et avait formulé un certain nombre de recommandations à cet égard. Après en avoir débattu, le Conseil a recommandé que le règlement

¹¹ CL 140/5; CL 140/PV/2; CL 140/PV/7.

¹² CL 140/6; CL 140/6 Add.1; CL 140/PV/5; CL 140/PV/7.

intérieur soit réexaminé par les groupes régionaux, avec l'aide du Bureau juridique et du Secrétariat si nécessaire, compte tenu de toutes les considérations pertinentes, et notamment des dispositions de l'Acte constitutif et du Règlement général de l'Organisation (RGO) concernant le statut des conférences régionales. Le Conseil a noté que dans la mesure où les Conférences régionales n'examineraient les propositions relatives à leur règlement intérieur qu'à leur session de 2012, les groupes régionaux auraient le temps d'examiner les propositions.

57. Le Conseil a approuvé une proposition selon laquelle le CQCJ devrait, à sa prochaine session, examiner les propositions de modification du paragraphe 4 de l'Article XXXV du RGO concernant l'établissement des ordres du jour provisoires des conférences régionales.

58. Le Conseil a demandé instamment au CQCJ et au Comité financier de parvenir à un accord sur un document relatif au mandat et à la composition du Comité de l'éthique, à leur session de printemps de 2011.

59. Le Conseil a demandé que les amendements à apporter au Règlement financier en vue de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) figurent à l'ordre du jour de la quatre-vingt-douzième session du CQCJ (mars 2011).

60. Le Conseil a noté que le CQCJ avait adopté son règlement intérieur tel qu'il figure à l'Annexe II de son rapport et qu'il serait inséré dans les Textes fondamentaux de l'Organisation.

61. Le Conseil a souscrit à la proposition selon laquelle un certain nombre de corrections, figurant à l'Annexe E au présent rapport, devraient être apportées administrativement aux Textes fondamentaux. À ce sujet, le Conseil a estimé que les renvois proposés au Cadre stratégique et au Plan à moyen terme au paragraphe 2 g) de l'Article XXXVIII du RGO, qui avaient été recommandés par le CQCJ, devraient être examinés plus avant. Le Conseil a également noté que conformément au rapport du CQCJ, un certain nombre de documents seraient insérés dans les Textes fondamentaux. À cet égard, il a rappelé que le document CFS/2009/2 Rev.2, intitulé « *Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale* » serait inséré dans le Volume II des Textes fondamentaux conformément à la Résolution 14/2009 de la Conférence.

62. Le Conseil a noté que comme demandé dans le PAI, le CQCJ avait examiné son projet de programme de travail pluriannuel. Le Conseil a fait sienne l'opinion du CQCJ selon laquelle son programme de travail pluriannuel devait tenir compte de certaines caractéristiques propres aux fonctions statutaires du Comité, en vertu des dispositions du paragraphe 7 de l'Article XXXIV du RGO, dans la mesure où le CQCJ tenait des sessions pour examiner des points qui lui étaient soumis selon les besoins et qu'en règle générale, son ordre du jour ne comportait aucun point permanent ou récurrent à examiner à date fixe. Le Conseil a noté que le CQCJ entendait poursuivre l'examen de cette question à ses prochaines sessions.

Autres questions découlant du rapport de la quatre-vingt-onzième session du CQCJ

(i) Amendement au paragraphe 11 de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation

63. Le Conseil a souscrit à une proposition visant à modifier le paragraphe 11 de l'Article XII du RGO afin de tenir compte d'une pratique suivie par la Conférence par laquelle, lors d'une élection destinée à pourvoir un poste électif, à l'exception de l'élection du Directeur général, lorsqu'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité requise des suffrages exprimés, des scrutins successifs doivent être organisés et le candidat qui recueille le plus petit nombre de voix à chacun de ces scrutins est éliminé.

64. Le Conseil a souscrit au projet de Résolution ci-après de la Conférence et il est convenu de le transmettre à la Conférence pour adoption.

Projet de résolution de la Conférence
Amendement à apporter au Règlement général de l'Organisation

LA CONFÉRENCE,

Rappelant que le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), à sa quatre-vingt-onzième session, a examiné certains des inconvénients découlant de l'application du paragraphe 11 de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation qui dispose que « *si, lors de toute élection destinée à pourvoir un seul poste électif autre que celui de Directeur général, aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, il est procédé à des scrutins successifs, dont la Conférence ou le Conseil fixe la ou les dates, jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité* », à savoir qu'il peut en résulter une succession de scrutins infructueux et a proposé un amendement au Règlement général de l'Organisation qui devait être soumis à la Conférence pour approbation à sa session de 2011;

Notant que le Conseil, à sa cent quarantième session, a approuvé la modification proposée par le CQCJ et recommandé que le paragraphe 11 de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation soit modifié de sorte que, dans les cas où il y a plus de deux candidats à une fonction élective, à chaque tour de scrutin celui qui recueille le plus petit nombre de voix serait éliminé;

Avant examiné le texte de l'amendement au Règlement général de l'Organisation proposé par le Conseil à sa cent quarantième session;

Décide de modifier comme suit le paragraphe 11 de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation:

« 11. Si, lors d'une élection destinée à pourvoir un seul poste électif autre que celui de Directeur général, aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, il est procédé à des tours de scrutin successifs jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité. À chaque nouveau tour de scrutin, s'il y a plus de deux candidats, celui qui recueille le plus petit nombre de voix est éliminé. »

ii) *Modifications du mandat de la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPESCAALC)*

65. Le Conseil a noté que la question des modifications proposée à apporter au mandat de la Commission avait été examinée par celle-ci et par le CQCJ. Le Conseil a également noté que le CQCJ avait examiné les conclusions d'une étude sur les incidences juridiques des renvois dans les Statuts révisés de la COPESCAALC au Code de conduite pour une pêche responsable, y avait souscrit et avait recommandé qu'elles soient mises à la disposition de la Commission.

66. Le Conseil a adopté la Résolution ci-après portant modification du mandat de la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes COPESCAALC.

Résolution 1/140

*Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes
(COPESCAALC)*

LE CONSEIL,

Rappelant qu'à sa soixante-dixième session, tenue à Rome du 29 novembre au 9 décembre 1976, il avait établi la Commission des pêches intérieures pour l'Amérique latine (COPESCAL) par sa Résolution 4/70;

Ayant à l'esprit que la COPESCAL fonctionne efficacement depuis sa création, en 1976, et que, sur la base de l'expérience acquise au fil des ans, il apparaît nécessaire d'apporter une série d'ajustements à ses Statuts;

Conscient de l'importance manifeste des pêches intérieures, d'une part, et de l'aquaculture, de l'autre, pour l'Amérique latine, et de la nécessité de poursuivre les efforts menés en vue d'un développement plus poussé de ces secteurs;

Notant qu'à sa onzième session, tenue du 1^{er} au 4 septembre 2009 à Manaus (Brésil), la COPESCAL est convenue de modifier son nom et ses Statuts afin d'adapter ceux-ci à la réalité actuelle;

1. **Décide**, en vertu des dispositions du paragraphe 1 de l'Article VI de l'Acte constitutif, de modifier la dénomination de la COPESCAL, qui s'appellera désormais « *Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPESCAALC)* », ci-après dénommée « la Commission », et
2. **Approuve** ses nouveaux Statuts, qui figurent à l'Annexe F du présent rapport.

(Adopté le 3 décembre 2010)

iii) *Amendement à l'Accord portant création de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique*

67. Le Conseil a noté que la CQCJ avait souscrit à un amendement proposé à l'Article X de l'Accord portant création de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique et que la Commission avait adopté cet amendement à sa trente-quatrième session, tenue en octobre 2010.

68. Le Conseil a **adopté** la Résolution ci-après approuvant l'amendement à l'Article X de l'Accord portant création de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique:

Résolution 2/140

*Amendement à l'Accord portant création de la
Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique*

LE CONSEIL,

Considérant la proposition formulée par la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique à sa trente-troisième session (Pokhara [Népal], 26-28 octobre 2009) tendant à modifier l'Article X de l'Accord;

Ayant pris en compte l'avis donné par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques à sa quatre-vingt-onzième session (Rome, 21-22 septembre 2010);

Notant que la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a adopté, à sa trente-quatrième session (Phuket [Thaïlande], 25-27 octobre 2010), un amendement à l'Accord portant création de la Commission;

Considérant en outre que, en vertu du paragraphe 3 de l'article XVII de l'Accord, les amendements à l'Accord sont soumis à l'approbation du Conseil;

Approuve l'amendement à l'Accord portant création de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, comme suit:

ARTICLE X

Secrétariat

Le Directeur général de l'Organisation fournit le Secrétaire et le personnel de la Commission, qui relèvent de lui du point de vue administratif. Leurs conditions d'engagement sont les mêmes que celles des fonctionnaires de l'Organisation. ~~Le Secrétaire de la Commission est un vétérinaire.~~¹³

(Adoptée le 3 décembre 2010)

iv) *Amendement aux Statuts de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures*

69. Le Conseil a noté qu'après en avoir délibéré pendant un certain nombre d'années, la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI), à sa vingt-sixième session, tenue en mai 2010, était convenue de modifier le nom et les Statuts de la Commission.

70. Le Conseil a adopté la résolution ci-après:

Résolution 3/140

Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures

LE CONSEIL,

Rappelant la résolution 2/26 de 1957 portant création de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) en application du paragraphe 1 de l'Article VI de l'Acte constitutif de la FAO;

Reconnaissant que durant plus d'un demi-siècle, la Commission a accompli un travail des plus utiles, étant l'unique tribune traitant des questions de gestion, fondée sur les connaissances et officiellement reconnue dans le domaine des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes;

Conscient de l'importance manifeste des pêches intérieures, d'une part, et de l'aquaculture, de l'autre, pour l'Europe, et de la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'un développement plus poussé de ces secteurs;

Avant à l'esprit qu'en dépit des facteurs politiques, sociaux, économiques, financiers et environnementaux externes, aucun changement n'a été apporté au mandat de la Commission depuis sa création et seulement quelques modifications marginales de sa structure et ses processus institutionnels ont été effectuées;

Notant qu'à sa vingt-sixième session, tenue à Zagreb (Croatie), en mai 2010, la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures a arrêté à l'unanimité une version révisée de son acte constitutif et invité le Conseil à l'approuver, afin d'être davantage en mesure de promouvoir le développement durable et l'utilisation, la régénération et la gestion responsable, à long terme, des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes;

Notant qu'à sa vingt-cinquième session, tenue à Antalya (Turquie) du 21 au 28 mai 2008, la Commission était convenue de changer de nom en intégrant à celui-ci la notion d'aquaculture, afin de bien rendre compte de l'importance de l'aquaculture pour les pays d'Europe et ainsi que de l'ensemble de ses activités;

Décide d'approuver la version révisée des Statuts de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI), qui figure à l'*Annexe G* du présent rapport.

¹³ Les suppressions apparaissent en ~~texte barré~~.

(Adoptée le 3 décembre 2010)

71. Le Conseil a noté que le CQCJ examinerait à sa prochaine session les questions relatives à la possibilité qui pourrait être donnée aux Membres de consulter les rapports du Bureau de l'Inspecteur général et celles relatives à la politique de protection des fonctionnaires qui dénoncent des manquements.

Questions relatives à la gouvernance

Programme de travail pluriannuel du Conseil¹⁴

72. Conformément au PAI, le Conseil a examiné son Programme de travail pluriannuel pour 2010-13.

73. Au cours des débats, plusieurs amendements ont été apportés au texte proposé et le Conseil a approuvé le Programme de travail pluriannuel 2010-13 tel qu'il figure à l'*Annexe H*, notant que ce document n'avait pas un caractère définitif et devait être adapté si nécessaire, en fonction de ce qui ressortirait de l'application du programme.

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate¹⁵

74. Le Conseil a pris note des informations utiles contenues dans le document CL 140/14 et examiné les propositions sur la présentation, le contenu et la forme du prochain rapport d'étape qui sera présenté au Comité de la Conférence sur l'EEI à sa session de février 2011. Il s'est dit conscient des difficultés rencontrées s'agissant de synthétiser les progrès accomplis dans l'exécution du PAI et a demandé que soit suivie une approche présentant de manière plus équilibrée les informations quantitatives et qualitatives dans les prochains rapports d'étape sur la mise en œuvre du PAI portant sur un intervalle de temps plus long de sorte que les Membres puissent comprendre clairement si la réforme de la FAO est en bonne voie.

75. Le Conseil s'est félicité des progrès satisfaisants accomplis dans les six domaines thématiques de la réforme de la FAO et des avantages concrets obtenus de la mise en œuvre du PAI et il a souligné l'importance des initiatives prévues concernant le changement de culture.

76. Le Conseil s'est félicité de l'évaluation exhaustive des risques conduite par la Direction et des mesures rapidement prises par le Directeur général pour améliorer l'efficacité de la gouvernance interne du PAI et renforcer la gestion du programme d'exécution du PAI. Il a invité instamment la Direction à engager les mesures nécessaires pour parer aux risques au niveau des projets, de sorte que les avantages que devait apporter le PAI se concrétisent.

77. Le Conseil a pris note des informations fournies sur les dépenses au titre du PAI pour l'année 2010 et noté qu'il était confirmé que tous les coûts et toutes les économies en 2010-11 resteraient du même ordre que les crédits et prévisions de dépenses approuvés pour le programme d'exécution du PAI pour 2012-13.

78. Le Conseil a demandé que des informations complémentaires sur les prévisions de dépenses du programme d'exécution du PAI 2012-13, y compris concernant les nouvelles initiatives relatives à l'exécution du PAI proposées pour l'exercice biennal, soient communiquées au Comité financier à sa session extraordinaire qui aura lieu début 2011.

¹⁴ CL 140/18; CL 140/18 Rev.1; CL 140/PV/4; CL 140/PV/5; CL 140/PV/7.

¹⁵ CL 140/14; CL 140/PV/4; CL 140/PV/7.

Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation¹⁶

79. Le Conseil s'est félicité des progrès accomplis à ce jour par le Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation, a pris note des efforts du Président indépendant du Conseil à cet égard et a approuvé les propositions relatives aux délais et à la précision des documents des réunions des organes directeurs, qui figurent dans l'annexe au document CL 140/19.

80. Le Conseil a encouragé le Groupe de travail à continuer à examiner les questions relevant de son mandat dans un esprit de compréhension mutuelle et de consensus.

81. Afin que les participants à la prochaine réunion du Groupe de travail puissent débattre en pleine connaissance de cause, le Conseil a demandé instamment au Secrétariat de rédiger un document exposant en détail les incidences financières des différentes mesures proposées.

Note sur les méthodes de travail du Conseil¹⁷

82. Le Conseil a examiné la *Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil* et proposé des modifications. Étant donné que cette question était étroitement liée aux débats en cours au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation, le Conseil est convenu que la *Note révisée* devait être examinée lors de la prochaine réunion du Groupe de travail, en février 2011, puis transmise au CQCJ, avant examen final et adoption par le Conseil à sa cent quarante et unième session (11-15 avril 2010).

Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011)¹⁸

Organisation et calendrier provisoire de la session

83. Le Conseil est convenu de soumettre à l'approbation de la Conférence l'ordre du jour provisoire et les dispositions proposées dans le document CL 140/12 et il a recommandé en particulier:

- a) que deux commissions soient constituées pour examiner, respectivement: i) les questions de fond et de politique générale en matière d'alimentation et d'agriculture et ii) les questions de programme et de budget;
- b) que la date limite de dépôt des candidatures pour l'élection au Conseil soit fixée au lundi 27 juin 2011 à midi, et que l'élection ait lieu le vendredi 1^{er} juillet 2011.

Date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil

84. Le Conseil a décidé de fixer la date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil au lundi 11 avril 2011 à midi.

Désignation du Président de la Conférence et des Présidents de la Commission I et de la Commission II

85. Le Conseil a noté que des consultations s'étaient déroulées entre les délégations et qu'un consensus s'était dégagé pour nommer à la présidence de la Conférence M. Teferra Derebew, Ministre éthiopien de l'agriculture et du développement rural. Il est par ailleurs convenu que la présidence de la Commission I serait assurée par un ressortissant d'un pays autre qu'un pays du

¹⁶ CL 140/19; CL 140/PV/5; CL 140/PV/7.

¹⁷ CL 140/20; CL 140/PV/5; CL 140/PV/7.

¹⁸ CL 140/12; CL 140/PV/6; CL 140/PV/7.

Groupe des 77 et que celle de la Commission II le serait par un représentant d'un pays du Groupe des 77.

86. Le Conseil est convenu

- de reporter à sa cent quarante et unième session (avril 2011) sa décision sur la composition du Bureau de la Conférence, de la Commission de vérification des pouvoirs et du Comité des résolutions.
- de recommander à la Conférence d'inviter la Palestine à participer à la Conférence en qualité d'observateur.
- de recommander à la Conférence que le débat général de sa trente-septième session ait pour thème le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement rural.

Calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2010-2012¹⁹

87. Le Conseil a pris note du projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales en 2012, ainsi que des modifications apportées au calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales en 2010 (voir l'*Annexe G* au présent rapport).

88. Le Conseil a approuvé le calendrier de 2011, tel qu'il figure à l'*Annexe I*, au présent rapport.

89. Le Conseil est convenu:

- qu'une session supplémentaire du Comité financier consacrée à des questions relatives au Programme alimentaire mondial (PAM) serait convoquée les 8 et 9 février 2011;
- que la FAO ne devait pas tenir de réunion les jours de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, conformément aux résolutions 52/214 et 52/468 de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- que les prochains calendriers des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales de ces organisations devaient également tenir compte des réunions du FIDA sur la reconstitution des ressources, ainsi que des sessions du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation du FIDA.

90. Le Conseil a noté le caractère évolutif du calendrier et est convenu que toute nouvelle modification du calendrier de 2011 ferait l'objet d'une consultation avec le Président indépendant du Conseil.

Questions diverses

Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM²⁰

91. En application de la Résolution 6/99 adoptée par la Conférence de la FAO à sa trentième session, le 13 novembre 1999, le Conseil a élu six membres du Conseil d'administration du PAM figurant sur les listes suivantes, pour un mandat de trois ans (1^{er} janvier 2011 – 1^{er} décembre 2013).

¹⁹ CL 140/LIM/2; CL 140/PV/6; CL 140/PV/7.

²⁰ CL 140/10; CL 140/LIM/4; CL 140/PV/4; CL 140/PV/7.

Liste	Membres
A	Cameroun Afrique du Sud
B	Arabie saoudite
C	Haïti
D	Canada Allemagne

92. Le Conseil a noté que la Suisse se retirerait du Conseil d'administration du PAM le 31 décembre 2010 et est convenu que l'Irlande occuperait ce siège de la liste D jusqu'au terme du mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2011.

Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009 ²¹

93. Le Conseil s'est félicité des améliorations apportées à la présentation et au contenu du rapport sur l'exécution du Programme pour l'exercice 2008-2009, et a approuvé le document aux fins de sa transmission à la Conférence.

94. Le Conseil a noté qu'il s'agissait du dernier rapport sur l'exécution du Programme élaboré selon l'ancien cadre de planification de la FAO et que les prochains rapports mesureraient les progrès accomplis à l'aune des résultats dans le nouveau cadre stratégique 2010-2019. Il a souligné l'importance des prochains rapports sur l'exécution du Programme, qui constitueront des instruments clés de l'obligation de rendre des comptes dans le cadre du nouveau système de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats. Le Conseil a demandé au Secrétariat de continuer à affiner le format et le contenu des prochains rapports sur l'exécution du Programme, qui devront faire état des éléments suivants:

- a) l'obtention des résultats de l'Organisation, mesurée au moyen des indicateurs et des cibles corrélées;
- b) les enseignements à tirer de l'expérience, afin d'améliorer les résultats et la programmation des exercices futurs, y compris au moyen d'évaluations;
- c) l'emploi des ressources consacrées à l'obtention des résultats de l'Organisation, quelle que soit la source de financement.

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO ²²

95. Le Conseil a assisté à une présentation sur les résultats du Sommet du G20 à Séoul et le rôle de la FAO concernant les actions en rapport avec la sécurité alimentaire et les fluctuations des prix. Au cours de cette présentation, il a été informé que la FAO travaillait déjà en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales sur les questions soulevées par le G20, et qu'elle était donc dans une position privilégiée pour répondre aux demandes formulées par le G20 sur les questions touchant à la sécurité alimentaire et aux menaces que présente l'instabilité des prix.

96. Comme le prévoit le PAI, des exposés ont également été présentés sur les sujets suivants:

- Réunion plénière à haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et collaboration des organisations ayant leur siège à Rome;

²¹ C 2011/8; CL 140/PV/4; CL 140/PV/7.

²² CL 140/INF/6; CL 140/INF/6/Add.1; CL 140/PV/6; CL 140/PV/7.

- Processus intergouvernementaux et coopération interinstitutions;
- Adhésion de la FAO au Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement;
- Participation aux forums agricoles internationaux sur le travail des enfants, l'emploi des jeunes et l'éradication de la pauvreté;
- Feuille de route pour améliorer la nutrition (SUN);
- Prochains faits nouveaux dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- Forum mondial sur la recherche agricole et processus de réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

Nomination du Directeur général adjoint (Connaissances)²³

97. Le Directeur général a fait part au Conseil de son intention de nommer un nouveau Directeur général adjoint (Connaissances), Mme M. Ann Tutwiler.

98. Le Conseil a confirmé à l'unanimité la nomination de Mme Tutwiler au poste de Directrice générale adjointe (Connaissances) de la FAO.

Autres questions²⁴

99. Le Conseil a examiné le projet d'ordre du jour provisoire de sa cent quarante et unième session (avril 2011), qui figure dans le document CL 140/INF/8.

100. Le Conseil a demandé que le Secrétariat élabore un document sur les modalités et conditions de nomination du Directeur général et le lui communique à sa cent quarante et unième session (avril 2011)²⁵, ce qui laisserait aux membres suffisamment de temps pour l'examiner et prendre en compte les incidences financières dans le cadre du processus budgétaire.

101. Il a été suggéré que la question des années internationales de produits de base soit examinée par un groupe de travail informel qui serait mis en place par le Président indépendant du Conseil.

²³ CL 140/LIM/3; CL 140/PV/6; CL 140/PV/7.

²⁴ CL 140/INF/8; CL 140/PV/6; CL 140/PV/7.

²⁵ Ce document sera présenté par l'entremise du CQCJ et du Comité financier.

ANNEXE A

Ordre du jour de la cent quarantième session du Conseil**I. Questions de procédure**

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du comité de rédaction

II. Comité du Programme et Comité financier

3. Rapport de la Réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier (27 octobre 2010)
4. Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme (25-29 octobre 2010)
 - 4.1 Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-13
5. Rapports des cent trente-troisième (31 mai-1^{er} juin 2010), cent trente-quatrième (21 et 22 octobre 2010) et cent trente-cinquième (25-29 octobre 2010) sessions du Comité financier

III. Conférences régionales

6. Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des conférences régionales:
 - 6.1 Rapport de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Panama, 26-30 avril 2010)
 - 6.2 Rapport de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (Luanda [Angola], 3-7 mai 2010)
 - 6.3 Rapport de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Erevan [Arménie], 13 et 14 mai 2010)
 - 6.4 Rapport de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (Gyeongju [République de Corée], 27 septembre-1^{er} octobre 2010)

IV. Comités techniques

7. Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des comités techniques:
 - 7.1 Rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits (14-16 juin 2010)
 - 7.2 Rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture (16-19 juin 2010)
 - 7.3 Rapport de la vingtième session du Comité des forêts (4-8 octobre 2010)
 - Quatorzième Congrès forestier mondial 2015
 - 7.4 Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)

V. Comité des questions constitutionnelles et juridiques

8. Rapport de la quatre-vingt-onzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (20-22 septembre 2010)

VI. Questions relatives à la gouvernance

9. Programme de travail pluriannuel du Conseil
10. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
11. Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation
12. Note sur les méthodes de travail du Conseil
13. Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011)
14. Calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2010-2012

VII. Questions diverses

15. Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
16. Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009
17. Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
18. Nomination du Directeur général adjoint (Connaissances)
19. Autres questions

المرفق باء
附录 B
APPENDIX B
ANNEXE B
ПРИЛОЖЕНИЕ В
APÉNDICE B

قائمة المندوبين والمراقبين

代表和观察员名单

LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LISTE DES DÉLÉGUÉS ET OBSERVATEURS
СПИСОК ДЕЛЕГАТОВ И НАБЛЮДАТЕЛЕЙ
LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES

الرئيس المستقل

独立主席

Independent Chairman

: Luc GUYAU (France)

Président indépendant

Независимый председатель

Presidente Independiente

نواب الرئيس

副主席

Vice-Chairpersons

: 李正东 LI Zhengdong (中国- China)

Vice-présidents

: Alberto LÓPEZ GARCÍA ASENJO (Spain)

Заместители Председателя

Vicepresidentes

: Daniel GARÍN (Uruguay)

أعضاء المجلس

理事会成员

MEMBERS OF THE COUNCIL**MEMBRES DU CONSEIL****ЧЛЕНЫ СОБЕТА****MIEMBROS DEL CONSEJO****AFGHANISTAN - AFGANISTÁN**

Representative

Mr Muhammed Musa MAROOFI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Suppléant(s)

Mme Martine VAN DOOREN
Ministre-Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Abdul Razak AYAZI
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

M Christian PANNEELS
Conseiller général des Programmes
multilatéraux
Direction générale de la coopération au
développement
Bruxelles

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Representative

Mr David RITCHIE
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

M Hugo VERBIST

Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Travis POWER
Minister-Counsellor (Agriculture)
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

M Carlos LIETAR
Attaché, programmes Nations Unies
Direction générale de la coopération au
développement
Bruxelles

Ms Emily COLLINS
Adviser (Agriculture)
Embassy of Australia
Rome

Mme Lieselot GERMONPREZ
Assistante
Bureau de la Représentation permanente
Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Représentant

M Jan DE BOCK
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

M Jean-Pierre SABSOUB
Administrateur
Secrétariat du Conseil européen
Bruxelles

Mme Katarina RISOVA
Assistante
Secrétariat du Conseil européen
Bruxelles

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Representative

Mr Altemir GREGOLIN
Minister for Fisheries and Aquaculture
Brasilia

Alternate(s)

Mr Antonino MARQUES PORTO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Olyntho VIEIRA
Minister
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Milton RONDÓ FILHO
General-Coordinator
General-Coordination of International
Actions for Fight against Hunger
(CGFOME)
Ministry of External Relations
Brasilia

Mr Francisco Osvaldo ALVES BARBOSA
International Advisor
Ministry of Fisheries and Aquaculture
Brasilia

Mr Renato Domith GODINHO
Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

CANADA - CANADÁ

Representative

Mr James Arthur FOX
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Kent VACHON
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Marco VALICENTI
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Lisa GUINDON
Senior Multilateral Affairs Officer
Global Institutions
Agriculture and Agri-Food Canada
Ottawa

Mr Cameron JELINSKI
Policy Advisor
United Nations Affairs Division (MIO)
Department of Foreign Affairs and
International Trade
Ottawa

CHILE - CHILI

Representante

Sr Jaime A. BASCUÑAN
Consejero
Encargado de Negocios, a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

Suplente(s)

Sr Antonio BAYAS
Encargado Asuntos Internacionales
Dirección de Política Multilateral
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Sra. Marisol PÉREZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

CHINA - CHINE - 中国

Representative

Mr LI Zhengdong
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

代表

李正东先生
常驻粮农组织代表
全权公使
罗马

Alternate(s)

Mr GUO Handi
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

郭汉弟先生
常驻粮农组织副代表
参赞
罗马

Mr NIE Chuang
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

聂闯先生
常驻粮农组织代表处
一秘
罗马

Ms ZHANG Ming
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

张明女士
常驻粮农组织代表处
一秘
罗马

Mr ZONG Huilai
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

宗会来先生
常驻粮农组织代表处
一秘
罗马

Mr YAN Yan
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

阎岩先生
常驻粮农组织代表处
三秘
罗马

Mr XIE Baocheng
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

谢宝成先生
常驻粮农组织代表处
三秘
罗马

Ms JIA Yan
Programme Officer
Center of International Cooperation Service
(CICOS)
Ministry of Agriculture
Beijing

贾焰女士
农业部
国际交流服务中心
计划官员
北京

Ms LI Qian
Program Officer
Foreign Economic Cooperation Center
(CAECC)
Ministry of Agriculture
Beijing

黎倩女士
农业部
对外经济合作中心
计划官员
北京

CONGO

Représentant
M Rigobert MABOUNDOU
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

Suppléant(s)
M Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Mme Georgette BAMANA DANDOU
Directrice Générale de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

M Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO
Rome

M Medard DIANSONSA
SAF à la Direction générale de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

M Armel MOUASSIPOSSO
Ambassade de la République du Congo
Rome

CUBA

Representante
Sr Enrique MORET ECHEVERRÍA
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente(s)
Sr Jorge Enrique FERNÁNDEZ ESPERÓN
Funcionario
Dirección de Organismos Económicos
Internacionales
Ministerio de Comercio Exterior e Inversión
Extranjera
La Habana

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO – مصر

Representative
Mr Mohamed Ashraf GAMAL ELDIN
RASHED
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

مندوب

السيد محمد أشرف جمال الدين رشيد
السفير
والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Alternate(s)
Mr Amr RAMADAN
Minister Plenipotentiary
Deputy Assistant Minister for Specialized
Agencies
Ministry of Foreign Affairs
Cairo

مناوب (مناوبون)

السيد عمرو رمضان
الوزير المفوض
نائب مساعد الوزير لشؤون الوكالات المتخصصة
وزارة الخارجية
القاهرة

Mr Alaa El Din Wagih ROUSHDY
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

السيد علاء الدين وجيه رشدي
المستشار
ونائب الممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mr Raafat Salah Eldin ZAKI
Director-General
International Organizations and
Conferences Department
Foreign Agriculture Relations
Ministry of Agriculture and Land
Reclamation
Cairo

السيد رأفت صلاح الدين زكي
مدير عام
الإدارة العامة للمنظمات والمؤتمرات الدولية
العلاقات الزراعية الخارجية
وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
القاهرة

Mr Essam Osman FAYED
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

السيد عصام عثمان فايد
المستشار الزراعي
نائب الممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Ms Fatma SABER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

السيدة فاطمة صابر
سكرتير ثالث
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

EL SALVADOR

Representante
Sr José Roberto ANDINO SALAZAR
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente(s)
Sra. Maria Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

Sra. Maria Abelina TORRES RIVAS
Primer Secretario y Encargada de Asuntos
Consulares
Embajada de El Salvador
Roma

FRANCE - FRANCIA

Représentant
Mme Bérengère QUINCY
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléant(s)
Mme Christine TON NU
Conseiller scientifique
Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO
Rome

M Jean-Jacques SOULA
Conseiller agricole
Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO
Rome

Mme Marie-Caroline DODE
Chargée de mission
Représentation permanente de la France
auprès de la FAO
Rome

Mme Isabelle OUILLON
Chargée de mission Organisations
Internationales
Bureau du Développement et des
Organisations Internationales
Direction générale des politiques agricoles,
agroalimentaires et des territoires
Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Pêche
Paris

Mme Julie THISSE
Rédactrice
Direction générale des Affaires politiques et
de Sécurité
Sous-direction des Affaires institutionnelles
et des contributions internationales
Ministère des Affaires étrangères et
européennes
Paris

GABON - GABÓN

Représentant
Mme Ivone ALVES DIAS DA GRAÇA
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Rome

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Representative
Mr Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)
Ms Astrid JAKOBS DE PÁDUA
Head of Division
World Food Affairs and International Food
and Agriculture Organizations
Federal Ministry for Food, Agriculture and
Consumer Protection
Berlin

Mr Bernd CHRISTIANSEN
Deputy Head of Division
World Food Affairs and International Food
and Agriculture Organizations
Federal Ministry for Food, Agriculture and
Consumer Protection
Berlin

Ms Friederike WASSMUND
Permanent Representation of the Federal
Republic of Germany to FAO
Rome

GHANA

Representative
Ms Evelyn Anita STOKES HAYFORD
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)
Mr Samuel Kwadwo DAPAAH
Technical Advisor to the Minister for Food
and Agriculture
Ministry of Food and Agriculture
Accra

Mr Ram BHAVNANI
Director
Policy Planning Monitoring and Evaluation
Directorate
Ministry of Food and Agriculture
Accra

Ms Adelaide BOATENG-SIRIBOE
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

INDIA - INDE

Representative
Mr Debabrata SAHA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)
Mr Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

INDONESIA - INDONÉSIE

Representative

Mr Mohamad OEMAR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Indroyono, MSc SOESILO
Deputy Minister
Coordinating Minister for People's Welfare
Jakarta

Mr Susanto SUTOYO
Special Adviser
Coordinating Minister for People's Welfare
Jakarta

Mr Andi, MSi IRAWAN
Special Staff to the Minister of Agriculture
For Efficiency Improvement Development
Ministry of Agriculture
Jakarta

Mr Safri BURHANUDDIN
Head of Bureau
Bureau of Information and Conference
Division
Coordinating Ministry for People's Welfare
Jakarta

Mr Hermono HERMONO
Deputy Director Multilateral Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

Ms Sagung MIRAH RATNA DEWI, MM
Head of Sub-Division for Food and
Agriculture Agency
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture
Jakarta

Mr Ir. Setyo PURWADI, MM
Head of Food Security Agency
North Sumatra Province

Mr Ir. Bitler SIRAIT, MS
Technical Team Leader
Food Security Agency
North Sumatra Province

Mr Riva ROVANI S. Hut, M. Agr
Head of Sub-Division for United Nations
International Cooperation Bureau,
Secretariat General
Ministry of Forestry
Jakarta

Mr Erizal SODIKIN
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Purnomo A. CHANDRA
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Rika GARTIKA
Multilateral Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

Mr Danny RAHDIANSYAH
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Santa Merelda SARAGIH
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

Ms Sari WIDITA
Staff
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

ITALY - ITALIE - ITALIA

Representative

Mr Pietro SEBASTIANI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Claudio MISCIA
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Gennaro PISCOPO
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Rome

Mr Giorgio STARACE
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Rome

Mr Runa CASARETTI
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Rome

Ms Lorenza COLLETTI
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Rome

Ms Jessyama FORLINI
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Rome

Ms Martina FUCCI
Permanent Representation of the Republic
of Italy to FAO
Rome

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Representative
Mr Satoshi TERAMURA
Deputy Director
Economic Security Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo

Alternate(s)
Mr Kazumasa SHIOYA
Minister-Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Katsumasa MIYAUCHI
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA – الأردن

Representative
Mr Ibrahim ABU ATILEH
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

مندوب

السيد ابراهيم أبو عتيلة

المستشار الزراعي

ونائب الممثل الدائم لدى المنظمة

روما

KENYA

Representative
Ms Sally KOSGEI
Minister for Agriculture
Nairobi

Alternate(s)
Ms Josephine Wangari GAITA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Johnson Irungu WAITHAKA
Director Crop Management
Ministry of Agriculture
Nairobi

Ms Lucy KIMBOI
Deputy Director Corporate
Kenya Forest Service
Nairobi

Ms Jacinta Muthoni NGWIRI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Symon KIPKEMBOI KUTTOH
Personal Assistant to Minister for
Agriculture
Ministry of Agriculture
Nairobi

KUWAIT - KOWEÏT – الكويت

Representative

Mr Khaled A.O. AL-RASHED
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

مندوب

السيد خالد الرشيد

المستشار

والممثل الدائم لدى المنظمة

روما

Alternate(s)

Mr Faisal AL-HASAWI
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

مناوب (مناوبون)

السيد فيصل الحساوي

سكرتير أول

والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

Ms Manar AL-SABAH
Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

السيدة منار آل صباح

الملحق

والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

MAURITANIA - MAURITANIE – موريتانيا

Représentant

M Aly OULD HAIBA

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO

Rome

مندوب

السيد علي ولد حبيبة

السفير

والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

Suppléant(s)

M Oumar COULIBALY

Chargé de Mission

Ministère Développement Rural

Nouakchott

مناوب (مناوبون)

عمر كليبالي

رئيس البعثة

وزارة التنمية الريفية

نواكشوط

M Abdallahi OULD KEBD

Premier Conseiller

Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO

Rome

السيد عبداللاهي ولد كبد

مستشار أول

الممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

MAURITIUS - MAURICE - MAURICIO

Representative

Mr Denis CANGY

Consul

Consulate of Mauritius

Rome

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Representante

Sr Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente(s)

Sra. Emma Maria José RODRÍGUEZ
SIFUENTES
Ministro
Representante Permanente ante la FAO
Roma
Sra. María de Lourdes CRUZ TRINIDAD
Directora de Relaciones Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
Ciudad de México

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS -

المغرب

Représentant

M Hassan ABOUYOUB
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

مندوب

السيد حسن أبو أيوب
السفير
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Suppléant(s)

M Moha MARGHI
Secrétaire Général
Département de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de la pêche
maritime
Rabat Chellah

مناوب (مناوبون)

السيد موها مرغي
الأمين العام
إدارة الفلاحة
وزارة الفلاحة والصيد البحري
الرباط - شلاه

M Lhoussaine KHATOURI

Représentant permanent adjoint auprès des
Institutions des Nations Unies
Rome

السيد لحسين خاتوري
الممثل الدائم المناوب لدى المؤسسات التابعة للأمم
المتحدة
روما

Mme Faouzia CHAKIRI

Responsable de Programmes de coopération
multilatérale
Division de la coopération
Rabat

السيدة فوزية شاكيري
المسؤول عن برنامج التعاون المتعدد الأطراف
إدارة التعاون
الرباط

MOZAMBIQUE

Representative

Mrs Carla Elisa MUCAVI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Boaventura NUVUNGA
National Director of Agrarian Services
Ministry of Agriculture
Maputo

Mr João Simão NYAIMA
Head of Department for International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Maputo

Mrs Laurinda Saide F. BANZE
Second Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

NIGER - NIGER

Représentant

Mme Mireille Fatoumata AUSSEIL
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléant(s)

M Hassane HAROUNA MAIGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Rome

Ms Clara ZAMPAGLIONE
Secretary to Agriculture Counsellor
Embassy of the Islamic Republic of
Pakistan
Rome

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Representative

Mr Arne HONNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Ahsan UL HAQ
Personal Assistant to Agriculture
Counsellor
Embassy of the Islamic Republic of
Pakistan
Rome

Alternate(s)

Mr Alf Havard VESTRHEIM
Adviser
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Representative

Mr Romeo Laset MANALO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Kirsten BJORU K.R.
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Noel De LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Pierre Michel de BRISIS
Adviser
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Mr Romeo RECIDÉ
Assistant Secretary for Policy and Planning
Department of Agriculture
Quezon City

PAKISTAN - PAKISTÁN

Representative

Mr Junaid IQBAL CHAUDHRY
Secretary
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Islamabad

Ms Leila LORA-SANTOS
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Zulfiqar KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Esteban PAGARAN
Assistant Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Khalid MEHBOOB
Advisor to Permanent Mission of Pakistan
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

**REPUBLIC OF KOREA –
RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
REPÚBLICA DE COREA**

Representative

Mr KIM Jong Chul
Acting Director-General
International Cooperation Bureau
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
Seoul

Alternate(s)

Mr JEON Ji Soo
Officer
General Division of International
Cooperation
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
Seoul

Mr YOON Ji Wan
Korea FAO Association
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
Seoul

Ms HANSun Young
Assistant Manager
Korea FAO Association
Gyeonggi-Do

Ms PARK Sujin
Minister
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

**RUSSIAN FEDERATION -
FÉDÉRATION DE RUSSIE -
РОССИЙСКАЯ ФЕДЕРАЦИЯ -
FEDERACIÓN DE RUSIA**

Representative

Mr Alexei Y. MESHKOV
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Представитель

Алексей МЕШКОВ
Посол
Постоянный представитель России при
ФАО
Рим

Alternate(s)

Mr Vladimir KUZNETZOV
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Заместитель (ли)

Владимир КУЗНЕЦОВ
Советник Министра
Заместитель Постоянного представителя
России при ФАО
Рим

Mr Evgeny F. UTKIN
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Евгений УТКИН
Первый секретарь Постоянного
представительства России при ФАО
Рим

Mr Arsen M. VARTANYAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Арсен ВАРТАНЯН
Первый секретарь Постоянного
представительства России при ФАО
Рим

Mr Alexander OKHANOV
Representative of the Russian Federal
Agency on Fisheries
Permanent Representation of the Russian
Federation to the UN International
Organizations
Rome

Александр ОХАНОВ
Эксперт по вопросам рыбного хозяйства
Постоянного представительства России
при ФАО
Рим

Mr Sergey SAPOZHNIKOV
Deputy Chief of European and American
Countries
Division of the Executive Services
External Relations Department
Ministry of Agriculture
Moscow

Сергей САПОЖНИКОВ
Заместитель начальника Отдела стран
Европы и Америки Департамента
административной работы и внешних
связей Минсельхоза России

M Adama BA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Rome

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -
ARABIA SAUDITA - المملكة العربية السعودية**

M Christian A. Joseph ASSOGBA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de
la FAO
Rome

Representative

Mr Bandar Abdelmuhsin bin SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

**SLOVAKIA - SLOVAQUIE -
ESLOVAQUIA**

Representative

Ms Denisa MEDVEDOVA
Counsellor
Permanent Representative to FAO
(Designate)
Rome

مندوب

السيد بندر عبدالمحسن بن شلهوب
الوزير المفوض
والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Alternate(s)

Mr Tareq A. AL DRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Representante

Sr Luis CALVO MERINO
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

مناوب (مناوبون)

السيد طارق الدرويش
سكرتير أول
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Suplente(s)

Sr Alberto LÓPEZ GARCÍA ASENJO
Consejero
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

SENEGAL - SÉNÉGAL

Représentant

M Papa Cheikh Saadibou FALL
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Sr Santiago MENÉNDEZ DE LUARCA
Vocal Asesor
Ministerio de Medio Ambiente y Medio
Rural y Marino
Madrid

Suppléant(s)

M Ndiobo DIENE
Conseiller Technique
Ministère de l'agriculture
Dakar

Sr Elías GUÍA
Agregado Agrícola
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Roma

Sra. Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
 Jefe Servicio de Organismos Internacionales
 Subdirección General de Relaciones
 Internacionales y Asuntos Comunitarios
 Secretaría General Técnica
 Ministerio de Medio Ambiente, Medio
 Rural y Marino
 Madrid

Sra. Amparo RAMBLA GIL
 Consejera de Medio Ambiente y Medio
 Rural y Marino
 Embajada de España
 Roma

SRI LANKA

Representative

Mr Hemantha WARNAKULASURIYA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)

Mr Saman UDAGEDARA
 Minister (Commercial)
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN – السودان

Representative

Mr Mohamed ELTAYEB ELFAKI ELNOR
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

مندوب

السيد محمد الطيب الفقي النور

المستشار

والممثل الدائم لدى المنظمة

روما

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Representative

Ms Tritaporn KHOMAPAT
 Minister (Agriculture)
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)

Mr Kasem PRASUTSANGCHAH
 Senior Policy and Plan Analyst
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Bangkok

Ms Sairak CHAILANGGAR
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Mr Piyawat NAIGOWIT
 Second Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

Ms Teeraporn WONGCHOKPRASIT
 Policy and Plan Analyst
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Bangkok

TRINIDAD AND TOBAGO – TRINITÉ-ET-TOBAGO – TRINIDAD Y TABAGO

Representative

Mr Dennis FRANCIS
 Ambassador Extraordinary and
 Plenipotentiary
 Permanent Representative to FAO
 Geneva

Alternate(s)

Mr Farook HOSEIN
 Senior Project Analyst
 Ministry of Food Production, Land and
 Marine Affairs
 Port of Spain

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Representative

Mr Fazil DÜSÜNCELI
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO**

Alternate(s)

Ms Liz NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Jinal SHAH
Second Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Fiona PRYCE
Information Manager
Programme Support
Permanent Representation of the United
Kingdom to FAO
Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Representative

Mr Wilfred Joseph NGIRWA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Yohanes Luhunga BUDEBA
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Livestock Development and
Fisheries
Dar-es-Salaam

Mr Emmanuel M. ACHAYO
Director of Policy and Planning
Ministry of Agriculture, Food Security and
Cooperatives
Dar-es-Salaam

Mr Odilo J. MAJENGO
Director of Trade Promotion and Marketing
Ministry of Agriculture, Food Security and
Cooperatives
Dar-es-Salaam

Mrs Anuciata Peter NJOMBE
Director of Livestock, Livestock Products
and Market Infrastructure Development
Ministry of Livestock Development and
Fisheries
Dar-es-Salaam

Hosea Gonza MBILINYI
Director of Fisheries
Ministry of Livestock Development and
Fisheries
Dar-es-Salaam

Ms Jacqueline B. MBUYA
Principle Economist
Ministry of Agriculture, Food Security and
Cooperatives
Dar-es-Salaam

Mr Ayoub MNDEME
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

**UNITED STATES OF AMERICA -
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Representative

Ms Ertharin COUSIN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Christopher HEGADORN
Acting Deputy Chief of Mission
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Franklin C. MOORE
Senior Development Counsellor
United States mission to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Ms Elisabeth KVITASHVILI
Humanitarian Attaché
United States Mission to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Mr Michael MICHENER
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Harriet SPANOS
Supervisory Program Specialist
United States Mission to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Mr John TUMINARO
Foreign Affairs Officer
Office of Human Security
Bureau of International Organizations
U.S. Department of State
Washington, D.C.

Mr George DOUVELIS
Senior Advisor
Foreign Agricultural Services
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C.

URUGUAY

Representante
Sr Daniel GARÍN
Subsecretario de Ganadería, Agricultura y
Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura y
Pesca
Montevideo

Suplente(s)
Sr Gustavo ÁLVAREZ
Representante Permanente ante la FAO
(Designado)
Roma

Sr Carlos BENTANCOUR FERNÁNDEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Sr Jorge CASSINELLI
Ministro
Encargado de Negocios a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

Sra. Gabriela CHIFFLET G.
Consejero
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) – VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) – VENEZUELA (REPÚBLICA BOLIVARIANA DE)

Representante
Sra. Gladys Francisca URBANEJA
DURÁN
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente(s)
Sr Luis ALVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representación Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Sra. Fabiola MENDOZA YAMAUI
Responsable del Escritorio de la FAO
DOI/OAMI/MPPRE
Ministerio del Poder Popular para las
Relaciones Exteriores
Caracas

Sr Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Sr Edgardo IBARRA ZÚÑIGA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

ZIMBABWE

Representative
Ms Mary Sibusisiwe MUBI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Mr Ngoni MASOKA
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Mechanization and
Irrigation Development
Harare

Mr Tendai NHEKEDZA
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

**EUROPEAN UNION (MEMBER
ORGANIZATION) –
UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION
MEMBRE) –
UNIÓN EUROPEA (ORGANIZACIÓN
MIEMBRO)**

Représentant

Mr Yves GAZZO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Suppléant(s)

Mr Alessandro VILLA
First Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Claudia FUMO
Advisor
Delegation of the European Union to the
Holy See, the Order of Malta and the UN
Agencies
Rome

Ms Mariana SANTARELLI
Intern
Delegation of the European Union to the
Holy See, the Order of Malta and the UN
Agencies
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

非理事会成员的成员国观察员

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COUNCIL
OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES NE SIÉGEANT PAS AU CONSEIL
НАБЛЮДАТЕЛИ ОТ ГОСУДАРСТВ-ЧЛЕНОВ, НЕ ЯВЛЯЮЩИХСЯ ЧЛЕНАМИ
COBETA
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DEL
CONSEJO

ALBANIA - ALBANIE

Ms Donika HOXHA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

M Ali MATALLAH
 Directeur d'Études
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Alger

السيد علي مات الله

مدير عام

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية

الجزائر

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA – الجزائر

M Hocine LATLI
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Mme Faiza YAKER
 Chef de Bureau
 Financement extérieur
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Alger

السيد حسين العتيلي

الوزير المفوض

ونائب الممثل الدائم لدى المنظمة

روما

السيدة فايزة ياكور

مدير مكتب

التمويل الخارجي

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية

الجزائر

Mme Karima BOUBEKEUR
 Secrétaire
 Représentant permanent suppléant auprès de
 la FAO
 Rome

السيدة كريمة أبو بكر

السكرتير

والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

ANGOLA

M José AMARO TATI
 Vice Ministre de l'agriculture, development
 rural et pêches
 Ministère l'agriculture, du développement
 rural et de pêches
 Luanda

M Manuel Pedro PACAVIRA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Mme Maria Esperança PIRES DOS SANTOS
Directrice nationale des pêches et aquaculture
Ministère l'agriculture, du développement rural et de pêches
Luanda

M Dielobaka N'DOMBELE
Directeur du Cabinet des relations internationales
Ministère l'agriculture, du développement rural et de pêches
Luanda

M David TUNGA
Directeur du Cabinet de sécurité alimentaire
Ministère l'agriculture, du développement rural et de pêches
Luanda

M Tomás Pedro CAETANO
Directeur général
Institut de développement rural
Luanda

M Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès de la FAO
Rome

M Leandro MARIA
Ministère l'agriculture, du développement rural et de pêches
Luanda

Mme Ana Cristina BALOMBO
Ambassade de la République d'Angola
Rome

ARGENTINA - ARGENTINE

Sra. Maria del Carmen SQUEFF
Ministro
Encargado de Negocios, a.i.
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Roma

Sr Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Roma

ARMENIA - ARMÉNIE

Mr Zohrab MALEK
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

AUSTRIA - AUTRICHE

Ms Natalie FEISTRITZER
Counsellor (Agricultural Affairs)
Permanent Representative to FAO
Rome

AZERBAIJAN - AZERBAÏDJAN - АЗЕРБАЙДЖАН - AZERBAIYÁN

Mr Mammad ZULFUGAROV
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Suleyman ALLAHGULIYEV
Embassy of the Republic of Azerbaijan
Rome

Mr Anar ISMAYIL
Embassy of the Republic of Azerbaijan
Rome

Mr Erkin HEYDARLI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

BANGLADESH

Ms Sultana AFROZ
Counsellor (Economic Affairs)
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

**BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) –
BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) -
BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)**

Sr Eduardo UGARTECHE
Consejero
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Sr Juan Sebastián CAMACHO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

BOTSWANA

Mr Michael MANOWE
Agriculture Attaché
Permanent Mission of the Republic of
Botswana to the United Nations
Geneva

BULGARIA - BULGARIE

Mr Ivan KONDOV
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

BURKINA FASO

M Jean-Baptiste KAMBIRE
Ministre Conseiller
Chargé d'Affaires a.i.
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

**CAMEROON - CAMEROUN -
CAMERÚN**

M Dominique AWONO ESSAMA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

M Etunyi CHARLES APARANDI
Ambassade de la République du Cameroun
Rome

**CAPE VERDE - CAP-VERT –
CABO VERDE**

M José Eduardo DANTAS FERREIRA
BARBOSA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Mme Maria Goretti SANTOS LIMA
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

COLOMBIA - COLOMBIE

Sra. Beatriz CALVO VILLEGAS
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

COSTA RICA

Sr Jorge REVOLLO
Ministro Consejero
Encargado de Negocios, a.i.
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Sra. Greta PREDELLA
Asistente de Misión
Embajada de la República de Costa Rica
ante la Santa Sede
Roma

CÔTE D'IVOIRE

M Aboubakar BAKAYOKO
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

Mme Marie-Hortense GUEI SEKOUET
Chargée d'études FAO
Ambassade de la République de Côte
d'Ivoire
Rome

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Ms Marija KAPITANOVIC
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Ms Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

**CZECH REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE –
REPÚBLICA CHECA**

Mr Jiri MUCHKA
Permanent Representative to FAO
Rome

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC
OF KOREA –
RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE -
REPÚBLICA POPULAR
DEMOCRÁTICA DE COREA**

Mr HAN Tae Song
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr KIM Hyo Sik
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr KIM Chol Min
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
CONGO –
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO –
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL
CONGO**

M Benjamin OSANGO ONYA
Ambassade de la République démocratique
du Congo
Rome

**DENMARK - DANEMARK -
DINAMARCA**

Mr Søren SKAFTE
Minister
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Egill BOCCANERA
Agricultural and FAO Attaché
Royal Danish Embassy
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE -
REPÚBLICA DOMINICANA**

Sra. Julia VICIOSO
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Roma

ECUADOR - ÉQUATEUR

Sr Carlos VALLEJO LÓPEZ
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Sr Francisco SALGADO RIVADENEIRA
Tercer Secretario
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Roma

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Mr Zemed Tekle WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

ESTONIA - ESTONIE

Ms Kai KASENURM
Chief Specialist
Foreign Affairs Bureau
European Union and Foreign Affairs
Department
Ministry of Agriculture
Tallinn

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPÍA

Mr Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Beide MELAKU
Counsellor
Permanent Representation to FAO
Rome

Mrs Hanna NEGUSSIE
Third Secretary
Permanent Representation to FAO
Rome

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Ms Anna SANTALA
Ministerial Adviser
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Ms Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative to FAO

Ms Inka Johanna RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of Finland
Rome

GEORGIA - GÉORGIE

Ms Natia SULAVA
First Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Ms Nike-Ekaterini KOUTRAKOU
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Sarantis ANDRICOPOULOS
Technical Advisor
Greek Permanent Representation
Rome

GUATEMALA

Sra. Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

GUINEA - GUINÉE

M Abdoulaye TRAORE
Conseiller économique
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

HAITI - HAÏTI - HAITÍ

Mme Geri G. BENOIT
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

M Carl Benny RAYMOND
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Rome

Mme Danielle DUJOUR LONGO
Consultant
Ambassade de la République d'Haïti
Rome

HONDURAS

Sr Carmelo RIZZO PERALTA
Embajador (Designado)
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Sra. Mayra REINA DE TITTA
Ministro Consejero
Encargado de Negocios, a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Roma

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Dr Zsolt HORVÁTH
Deputy State Secretary
International Affairs
Ministry for Rural Development
Budapest

Mr Zoltán KÁLMÁN
Deputy Head of Department
International Relations
Ministry for Rural Development
Budapest

Mr Balázs HAMAR
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Ágnes DÚS
FAO Coordinator
International Project Coordination and
FAO Unit
Department of EU Coordination
Ministry for Rural Development
Budapest

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Ms Gudni BRAGASON
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) – IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') - IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)

Mr Javad SHAKHS TAVAKOLIAN J.
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Seyed Morteza ZAREI S.
Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Mr Ali Reza MOHAJER A.
Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Jarlath O' CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

ISRAEL - ISRAËL

Ms Tamar Michele ZIV
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Embassy of the State of Israel
Rome

KAZAKHSTAN - KAZAJSTÁN - KAZAXCTAH

Mr Almaz KHAMZAYEV
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Nurlan ZHALGASBAYEV
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Aigul BOKAYEVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

M Hussein NASRALLAH
Directeur des études et de la coordination
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

السيد حسين نصرالله
مدير الدراسات التعاونية
وزارة الزراعة
بيروت

LEBANON - LIBAN - LÍBANO - لبنان

Mr Hussein HAJJ HASSAN
Ministre de l'Agriculture
Beyrouth

LESOTHO

Mr Jonas Sponkie MALEWA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

السيد حسين هاج حسن
وزير الزراعة
بيروت

M Melhem MISTOU
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Ms Senate Barbara MASUPHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

السيد ملحم ميستو
السفير
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

LIBERIA - LIBÉRIA

M Ibrahim K. NYEI
Minister Plenipotentiary
Chargé d'Affaires, a.i.
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

M Karim KHALIL
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Rome

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA -
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE -
JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA -**

الجمهورية العربية الليبية

السيد كريم خليل
سكرتير أول
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Mr Abdalla Abdulrahman ZAIED
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

M Mohamad KHANSA
Conseiller du Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

السيد عبدالله عبد الرحمن زايد
السفير
والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

السيد محمد الخانسا
مستشار وزير الزراعة
وزارة الزراعة
بيروت

Mr Talal Ali MARAI
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

السيد طلال علي مرعي
المستشار
ونائب الممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mr Mahmoud Alsadek SAWAN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

السيد محمود الصادق صوان
سكرتير ثالث
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Ms Snieguole ANDRIUSKAITE
MIKALIUNIENE
Chief Specialist
Ministry of Agriculture
Vilnius

MADAGASCAR

Mme Josiane RATSIMBAZAFY
Chargé d'Affaires, a.i.
Ambassade de la République de
Madagascar
Rome

M Monsieur MONJA
Conseiller
Représentant permanent Adjoint auprès de
la FAO
Rome

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Mr Ramli NAAM
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Azman MOHD SAAD
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Shariffah Norhana SYED MUSTAFFA
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Mr Azhar MOHD ISA
Assistant Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

MALI - MALÍ

M Gaoussou DRABO
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

MALTA - MALTE

Ms Ritienne BONAVIA
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

MYANMAR

Ms Ja Taung MARAN
Minister Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Mr Thein Min HTUN
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
rome

**NETHERLANDS - PAYS-BAS –
PAÍSES BAJOS**

Ms Agnes VAN ARDENNE
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Anita CONIJN
Head of the Social and Economic UN
Affairs Division of the United Nations
International Financial Institutions
Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Ms Teddie MUFFELS
Policy Officer
International Affairs Department
Ministry of Economic Affairs, Agriculture
and Innovation
The Hague

Mr Mario LEEFLANG
Policy Officer
Social and Economic UN Affairs Division
of the United Nations
International Financial Institutions
Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Ms Françoise SCHILD
Second Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Anne VAN STEENOVEN
Intern
Permanent Representation of the Kingdom
of the Netherlands to the UN Organizations
for Food and Agriculture
Rome

**NEW ZEALAND –
NOUVELLE-ZÉLANDE –
NUEVA ZELANDIA**

Ms Catherine MCGREGOR
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

NICARAGUA

Sra. Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Sr Junior Andrés ESCOBAR FONSECA
Agregado Técnico de Cooperación
Managua

NIGERIA - NIGÉRIA

Yaya Adisa Olaitan OLANIRAN
Minister
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Abiodun WALI
Permanent Representation of the Federal
Republic of Nigeria to FAO
Rome

OMAN - OMÁN – عُمان

Mr Rasmi MAHMOUD
Coordinator
Embassy of the Sultanate of Oman
Rome

PANAMA - PANAMÁ

Sr Gerardo E. VEGA BERRIO
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

PARAGUAY

Sra. Liz Haydee CORONEL CORREA
 Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

Ms Octavia GAVRILESCU
 Second Secretary
 Department of UN and Specialized
 Institutions
 Ministry of Foreign Affairs of Romania
 Bucharest

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Mr Wojciecj OSTROWSKI
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

SAN MARINO - SAINT-MARIN

Ms Daniela ROTONDARO
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

PORTUGAL

Mr Luís COELHO-SILVA
 Adviser
 Ministry of Foreign Affairs
 Lisbon

Mrs Marina EMILIANI
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Mr José Egídio BARBEITO
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Mr Leon MEGUSAR
 Counsellor
 Ministry of Agriculture Forestry and Food
 Ljubljana

**REPUBLIC OF MOLDOVA -
 REPUBLIQUE DE MOLDOVA -
 РЕСПУБЛИКА МОЛДОВА -
 REPÚBLICA DE MOLDOVA**

Ms Victoria CHITII
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

**SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD -
SUDÁFRICA**

Ms Thenjiwe Ethel MTINTSO
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Mr Bogdan BAZGA
 Counsellor for European Affairs
 UN-FAO National Correspondent
 General Directorate for European Affairs
 and International Relations
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Bucharest

Mr Langa ZITA
 Director-General
 Department of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Pretoria

Ms Alina CATANA
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Ms Moshibudi RAMPEDI
 Deputy Director General for Forestry
 Department of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Pretoria

Mr Itumeleng Winston MAKABANYANE
 Deputy Director for International Relations
 Department of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Pretoria

Mr Motsamai NKOSI
Deputy Director
Forest Policy and Strategy
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
Pretoria

Ms Nondumiso JWATYA
Assistant Director for Multilateral Agencies
Directorate for International Relations
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
Pretoria

Mr Duncan Moopelo SEBEFELO
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Kwena KOMAPE
Counsellor (Agriculture)
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Nontokozo CEBEKHULU
Personal Assistant to Deputy Director-
General for Forestry
Department of Agriculture, Forestry and
Fisheries
Pretoria

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Mr Michael HJELMÅKER
Deputy Director
Secretariat for EU Coordination and
International Affairs
Ministry of Agriculture
Stockholm

Ms Malin JÖRNEHAG
Deputy Director
Secretariat for EU Coordination and
International Affairs
Ministry of Agriculture
Stockholm

Ms Cecilia NORDIN VAN
GANSBERGHE
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Anders LÖNNBLAD
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture
Stockholm

Mr Andreas DAVELID
Trade Policy Analyst
Swedish Board of Agriculture
Jönköping

Ms Margareta ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Embassy of Sweden
Rome

Mr Henrik HOLMSTRÖM
Junior Officer
Embassy of Sweden
Rome

Ms Jessica STEINMETZ
Senior Administrative Officer
Ministry of Agriculture
Stockholm

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

M Hubert POFFET
Secteur Agriculture durable internationale
Office fédéral de l'agriculture
Berne

M Hans-Jörg LEHMANN
Ministre
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

**SYRIAN ARAB REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -
REPÚBLICA ÁRABE SIRIA -**

الجمهورية العربية السورية

Mr Adel SAFAR
Minister for Agriculture and Agrarian
Reform
Damascus

السيد عادل سفر
وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
دمشق

Mr Hasan KHADDOUR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

السيد حسن خاضور
السفير
والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mr Mohammad AL ABDALLAH
Director of Agricultural Counselling
Ministry of Agriculture and Agrarian
Reform
Damascus

السيد محمد العبدالله
مدير الإرشاد الزراعي
وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
دمشق

Mr Ammar AWAD
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

السيد عمار عواد
سكرتير أول
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Mr Rafik SALEH
General Director
Arab Center for the Studies of Arid Zones
and Dry Lands (ACSAD)
Damascus

السيد رفيق صالح
مدير عام
المركز العربي لدراسات الأراضي الجافة والمناطق
القاحلة
دمشق

Mr Nasr Eddin OBEID
Director
Financial and Administrative Department
Arab Center for the Studies of Arid Zones
and Dry Lands (ACSAD)
Damascus

السيد نصر الدين عبيد
مدير
الشؤون المالية والقانونية
المركز العربي لدراسات الأراضي الجافة والمناطق
القاحلة
دمشق

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA –
L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE –
LA EX REPÚBLICA YUGOSLAVA DE
MACEDONIA**

Ms Magdalena DIMOVA
First Secretary
Chargé d'affaires, a.i.
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ – تونس

M Ridha AZAIEZ
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Rome

السيد رضا عزاييز
الوزير المفوض
الممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

UKRAINE - UCRANIA - УКРАИНА

Ms Yana SKIBINETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES –
ÉMIRATS ARABES UNIS –
EMIRATOS ÁRABES UNIDOS -**

الإمارات العربية المتحدة

Mr Abdulaziz Nasser ALSHAMSI
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

السيد عبدالعزيز ناصر الشامسي
السفير
والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mr Mirghani Hassan OBEID ALI
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

السيد ميرغني حسن عبيد علي
سفارة الإمارات العربية المتحدة
روما

**UZBEKISTAN - OUBÉKISTAN -
УЗБЕКИСТАН - UZBEKISTÁN**

Mr Jakhongir GANIEV
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

YEMEN - YÉMEN – اليمن

Mr Nabil A. ABDULKADER
Counsellor
Embassy of the Republic of Yemen
Rome

السيد نبيل عبد القادر
مستشار
سفارة الجمهورية اليمنية
روما

Mr Omer Hussein SABA'A
Minister Plenipotentiary
Chargé d'affaires, a.i.
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

السيد عمر حسين صباح
الوزير المفوض
المسؤول عن الشؤون الخارجية
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

ZAMBIA - ZAMBIE

Ms Emma MALAWO
Deputy Director
Policy and Planning Department
Ministry of Livestock and Fisheries
Development
Lusaka

Ms Kampamba MWANANSHIKU
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Mr Trevor SICHOMBO
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

الكرسي الرسولي
教廷
HOLY SEE
SAINT-SIÈGE
СВЯТЕЙШИЙ ПРЕСТОЛ
SANTA SEDE

The Right Reverend Monsignor Renato VOLANTE
Permanent Observer to FAO
Vatican City

Mr Vincenzo BUONOMO
Alternate Observer to FAO
Vatican City

Mr Lelio BERNARDI
Adviser
Vatican City

Mr Achille SCHETTINI
Adviser
Vatican City

جماعة فرسان مالطة
马耳他自治社
SOVEREIGN ORDER OF MALTA
ORDRE SOUVERAIN DE MALTE
СУВЕРЕННЫЙ МАЛЬТИЙСКИЙ ОРДЕН
SOBERANA ORDEN DE MALTA

M Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur
Observateur Permanent auprès de la FAO et des Agences des Nations Unies
Rome

Mme Claude FORTHOMME
Conseiller
Rome

Mme Daniela MORO
Conseiller Technique
Rome

Mme Eleonore HABSBURG
Secrétariat du Grand Magistère
Rome

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

非政府组织观察员

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
НАБЛЮДАТЕЛИ ОТ НЕПРАВИТЕЛЬСТВЕННЫХ ОРГАНИЗАЦИЙ
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

EUROPE-ARAB NGO-NETWORK DEVELOPMENT AND INTEGRATION (READI)

Mr Juan KINDELÁN
Director of External Relations
Madrid

Ms Blanca DE MESA
Director of Institutional Relations
Madrid

**INTERNATIONAL ALLIANCE OF WOMEN
ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES
ALIANZA INTERNACIONAL DE MUJERES**

Ms Bettina CORKE
Permanent Representative to FAO
Rome

**INTERNATIONAL CATHOLIC RURAL ASSOCIATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE RURALE CATHOLIQUE
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL RURAL CATÓLICA**

Mr Marco FOSCHINI
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Maria Letizia PERUGINI
Responsabile Osservatorio FAO Forum ONG Ispirazione Cattolica
Rome

**INTERNATIONAL COMMISSION OF AGRICULTURAL ENGINEERING
COMMISSION INTERNATIONALE DU GÉNIE RURAL
COMISIÓN INTERNACIONAL DE INGENIERÍA RURAL**

Mr Paolo MENESATTI
Senior Scientist
Agricultural Research Council
Agricultural Engineering Research Unit
Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOME ECONOMICS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCONOMIE FAMILIALE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL PARA LA ECONOMÍA FAMILIAR**

Ms Francesca RONCHI PROJA
Permanent Representative to FAO
Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION OF BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DE CARRIÈRES LIBÉRALES ET
COMMERCIALES
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE MUJERES DE NEGOCIOS Y PROFESIONALES**

Ms Cristina GORAJSKI
Coordinator Ad Hoc Group of INGO's
BPN International
Ancona

**INTERNATIONAL FEDERATION OF WOMEN IN LEGAL CAREERS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DES CARRIÈRES JURIDIQUES
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE MUJERES JURISTAS**

Ms Antonietta CESCUT
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Montserrat SERRALLONGA
Paris

**INTERNATIONAL MOVEMENTS OF CATHOLIC AGRICULTURAL AND RURAL
YOUTH
MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE AGRICOLE ET RURALE
CATHOLIQUE
MOVIMIENTO INTERNACIONAL DE LA JUVENTUD AGRARIA Y RURAL CATÓLICA**

Mr George Dixon FERNANDEZ
International President
International Movement for Catholic Agricultural and Rural Youth (MIJARC)
Brussels
Belgium

**ROTARY INTERNATIONAL
FONDATION ROTARY
FUNDACIÓN ROTARIA**

Mr Marco RANDONE
Permanent Representative to FAO
Rome

Mr Antonio LICO
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

**SOROPTIMIST INTERNATIONAL
ASSOCIATION SOROPTIMISTE INTERNATIONALE
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL SOROPTIMISTA**

Ms Cinzia PALMI
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Wilma MALUCELLI
Rome

ANNEXE C

Liste des documents

CL 140/1	Ordre du jour provisoire annoté
CL 140/2 (C 2011/16)	Rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits (14-16 juin 2010)
CL 140/3 (C 2011/17)	Rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture (16-19 juin 2010)
CL 140/4 (C 2011/18)	Rapport de la vingtième session du Comité des forêts (4-8 octobre 2010)
CL 140/5 (C 2011/19)	Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)
CL 140/6	Rapport de la quatre-vingt-onzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (20-22 septembre 2010)
CL 140/6 Add.1	Changements dans la représentation des États Membres au Comité des questions constitutionnelles et juridiques
CL 140/7	Rapport de la cent trente-troisième session du Comité financier (31 mai – 1 ^{er} juin 2010)
CL 140/7 Add.1	Changements concernant la représentation des Membres au Comité financier
CL 140/8	Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme (25-29 octobre 2010)
CL 140/8 Add.1	Changements concernant la représentation des Membres au Comité du Programme
CL 140/9	Rapport de la Réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier (27 octobre 2010)
CL 140/10	Composition du Conseil d'administration du PAM
CL 140/11	Rapport de la cent trente-quatrième session du Comité financier (21 et 22 octobre 2010)
CL 140/11 Add.1	Changements concernant la représentation des Membres au Comité financier
CL 140/12	Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin -2 juillet 2011)
CL 140/13 (C 2011/21)	Rapport de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Panama, 26-30 avril 2010)
CL 140/14	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate

CL 140/15 (C 2011/22)	Rapport de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (Luanda [Angola], 3-7 mai 2010)
CL 140/16 (C 2011/23)	Rapport de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Erevan [Arménie], 13 et 14 mai 2010)
CL 140/17	Rapport de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (Gyeongju [République de Corée], 27 septembre-1 ^{er} octobre 2010)
CL 140/18	Programme de travail pluriannuel du Conseil
CL 140/18 Rev.1 (English only)	
CL 140/19	Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation
CL 140/20	Note sur les méthodes de travail du Conseil
CL 140/21	Rapport de la cent trente-cinquième session du Comité financier (25-29 octobre 2010)
CL 140/21 Add.1	Changements concernant la représentation des Membres au Comité financier
Série CL 140/INF	
CL 140/INF/1 Rev.2	Calendrier provisoire
CL 140/INF/2	Liste provisoire des délégués et observateurs
CL 140/INF/3	Liste provisoire des documents
CL 140/INF/4	Application des décisions prises par le Conseil à sa cent trente-neuvième session
CL 140/INF/5	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote soumise par l'Union européenne et ses États Membres
CL 140/INF/6	Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
CL 140/INF/6 Add.1	Résultats du Sommet du G20 à Séoul et rôle de la FAO concernant les actions en rapport avec la sécurité alimentaire et les fluctuations des prix
CL 140/INF/7	Exécution nationale des projets de coopération technique (JIU/REP/2008/4)
CL 140/INF/8	Projet d'ordre du jour provisoire annoté de la cent quarante et unième session du Conseil (11-15 avril 2011)
Série CL 140/LIM	
CL 140/LIM/1	État des contributions et des arriérés
CL 140/LIM/2	Calendrier 2010-2012 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
CL 140/LIM/3	Nomination du Directeur général adjoint (Connaissances)
CL 140/LIM/4	Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
Série CL 140 REP	
CL 140/REP/1 à 8	Projets de rapports du Conseil réuni en plénière
CL 140/REP/10 à 20	

Série CL 140 PV

CL 140/PV/1 à 7 Comptes rendus in extenso des séances plénières du Conseil

Série CL 140 OD

CL 140/OD/1 à 5 Programmes des séances

Série C 2011

C 2011/8 Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009

ANNEXE D

Règlement intérieur du Comité des questions constitutionnelles et juridiques**Article premier****Bureaux**

1. À sa première session après l'élection du Président et des membres par le Conseil, le Comité élit un vice-président parmi les représentants de ses membres, qui restent en fonctions jusqu'à l'élection d'un nouveau vice-président. La fin du mandat du vice-président coïncide avec celle du mandat du Comité. Au cas où, pour cause de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre raison, le vice-président n'est plus en mesure de s'acquitter de ses fonctions pendant le reste de son mandat, le Comité élit, parmi les représentants de ses membres, un nouveau vice-président pour le reste du mandat du vice-président empêché.
2. Le Président ou, en son absence, le Vice-Président, préside les séances du Comité et exerce toutes autres fonctions de nature à faciliter la tâche du Comité. Si le Président et le Vice-Président sont absents à une séance, le Comité élit un Président de séance parmi les représentants de ses membres.
3. Au cas où, pour cause de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre raison, le Président n'est plus en mesure de s'acquitter de ses fonctions durant le reste de son mandat, le Vice-Président assure la présidence jusqu'à l'élection par le Conseil, à sa première session suivant la défection, d'un nouveau président. Celui-ci est élu pour le reste du mandat du Président empêché.

Article II**Sessions et séances**

1. Le Comité tient session dans les conditions prévues au paragraphe 7 de l'article XXXIV du Règlement général de l'Organisation.
2. Durant chaque session, le Comité tient autant de séances qu'il le désire.
3. Les séances du Comité sont ouvertes à des observateurs sans droit de parole, sauf décision contraire du Comité. Ceux-ci ne prennent pas part aux débats.
4. Le Comité se réunit au siège de l'Organisation, ou en un autre lieu si le Conseil en a ainsi décidé. Les représentants des membres sont consultés, dans la mesure du possible, avant que la date et le lieu d'une session ne soient fixés.
5. La date et le lieu de chaque session sont communiqués à tous les représentants des membres du Comité le plus longtemps possible avant la session.
6. S'il apparaît que le représentant d'un membre du Comité sera dans l'impossibilité d'assister à la session ou si pour cause d'incapacité, de décès ou pour toute autre raison, il n'est plus en mesure de s'acquitter de ses fonctions pour le reste du mandat du membre qu'il représente, ce dernier en informe aussitôt que possible le Directeur général et le Président et peut désigner un remplaçant de son représentant, qui devra avoir la compétence et l'expérience mentionnées au paragraphe 1 de l'article XXXIV du Règlement général de l'Organisation.

7. Pour toute décision du Comité, le quorum est constitué par la présence de représentants de la majorité des membres du Comité.

Article III

Ordre du jour

1. Le Directeur général prépare, de concert avec le président du Comité, l'ordre du jour provisoire de chaque session du Comité. Il s'efforce de communiquer le plus longtemps possible avant la session, à tous les représentants des membres du Comité, l'ordre du jour provisoire et les documents qu'utilisera le Comité lors de ladite session.

2. Tout représentant d'un membre du Comité peut, jusqu'à 14 jours avant le début d'une session, demander au Directeur général d'inscrire une question à l'ordre du jour provisoire. Le Directeur général informe alors tous les représentants des membres du Comité de la question dont l'inscription est proposée et communique, s'il y a lieu, les documents nécessaires.

3. Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

4. Le Comité peut, au cours d'une session, amender l'ordre du jour par suppression, adjonction ou modification de n'importe quel point, sous réserve que toute question qui lui est renvoyée par le Conseil ou à la demande de la Conférence figure à l'ordre du jour adopté.

Article IV

Vote et débats

1. Les représentants des membres du Comité disposent chacun d'une voix.

2. Les décisions du Comité sont prises par consensus. Dans le cas où les efforts consentis pour parvenir au consensus ne sont pas suivis d'effet, le Comité prend une décision à la majorité des suffrages exprimés.

3. Le Président du Comité ne représente pas une région ou un pays, et ne prend pas part aux scrutins. Un vice-président faisant office de Président ou le représentant d'un membre assumant la présidence dans les conditions prévues au paragraphe 2 de l'article premier du présent Règlement peut continuer à représenter une région ou un pays. Lorsqu'un vice-président ou le représentant d'un membre assume la présidence dans les conditions prévues au paragraphe 2 de l'article premier du présent Règlement, les décisions du Comité sont prises par consensus.

4. À la demande du représentant d'un membre, le scrutin se fait par appel nominal et le vote de chaque représentant est consigné au procès verbal.

5. Le Comité peut décider de voter au scrutin secret.

6. Les dispositions de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation s'appliquent mutatis mutandis à toutes questions non expressément visées par le présent article.

Article V

Comptes rendus et rapports

1. À chaque session, le Comité approuve un rapport contenant ses conclusions, recommandations et décisions, y compris l'opinion de la minorité lorsque cela est demandé. En outre, le Comité peut, à l'occasion, faire établir des comptes rendus pour son propre usage.

2. En cas de besoin, des dispositions sont prises pour sauvegarder le caractère confidentiel des documents utilisés par le Comité.

Article VI
Dépenses

1. Les frais de voyage régulièrement exposés par le Président et par les représentants des membres du Comité pour se rendre, par la voie la plus directe, de leur lieu d'affectation au lieu de la session et pour en revenir sont à la charge de l'Organisation.
2. Les frais de voyage et l'indemnité de subsistance sont payés conformément aux règles pertinentes de l'Organisation.

Article VII
Suspension de l'application du règlement intérieur

Le Comité peut suspendre l'application de tout article du présent règlement sous réserve que la proposition de suspension ait fait l'objet d'un préavis de 24 heures et que la suspension ne soit pas incompatible avec l'Acte constitutif et le Règlement général de l'Organisation. Il peut se dispenser de ce préavis si aucun représentant d'un membre n'y voit d'objection.

ANNEXE E

Rectification d'erreurs et amendements rédactionnels à apporter au Règlement général de l'Organisation (RGO)**Article XXV, paragraphe 3 a), du RGO**

« 3. Au cours de la session qu'il tient immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, le Conseil:

a) élit les présidents et les membres du Comité du Programme, ~~et~~ du Comité financier et les membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques;

(...) »¹.

Paragraphe 10 des Articles XXVI et XXVII du RGO

« 10. Le Président et les représentants des membres du Comité auront droit au remboursement de leurs frais de voyage aller et retour régulièrement supportés pour se rendre, par la voie la plus directe, de leur lieu d'affectation au lieu où se tient la session du Comité. Il leur est également versé une indemnité de subsistance pendant la période où ils participent aux sessions du Comité, dans les conditions prévues par le règlement de l'Organisation concernant les voyages. »

Article XXIX, paragraphe 10, du RGO

« Article XXIX

Comité des produits

(...)

Le Comité peut, si cela est nécessaire, constituer des sous-comités, des groupes intergouvernementaux sur les produits et des organes subsidiaires ad hoc, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles dans le chapitre pertinent du budget approuvé de l'Organisation. Il peut inclure, dans ces sous-comités et organes subsidiaires ad hoc, des États Membres qui ne sont pas membres du Comité et des membres associés. Tous les États Membres ou membres associés de l'Organisation peuvent faire partie des groupes intergouvernementaux sur les produits constitués par le Comité, et le Conseil peut admettre à la qualité de membre de ces groupes des États qui, sans être membres ni membres associés de l'Organisation, font partie de l'Organisation des Nations Unies, de l'une quelconque des institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique. ~~Il peut autoriser le Directeur général à inviter, sur leur demande, des États qui, sans être membres ni membres associés de l'Organisation, font partie des Nations Unies, de l'une quelconque des institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à assister aux consultations convoquées en vertu de l'alinéa 1 d) de l'article XXIV du Règlement général de l'Organisation et portant sur des produits particuliers, et à participer aux débats, cette participation comportant le droit de vote et~~

¹ Les ajouts proposés apparaissent soulignés et en italique et les suppressions proposées apparaissent en ~~texte barré~~.

~~la possibilité d'exercer des fonctions. Les anciens États Membres de l'Organisation qui s'en sont retirés en laissant un arriéré de contributions ne seront pas admis à la qualité de membre des groupes intergouvernementaux sur les produits ni ne pourront assister à des consultations sur des produits particuliers avant de s'être libérés ou que la Conférence ait approuvé un arrangement pour le règlement de ces arriérés, ou à moins que, dans des circonstances spéciales, le Conseil n'en décide autrement. »~~

Article XXXII, paragraphe 6 d), du RGO

« d) examiner toute question relative à l'agriculture et à l'élevage, à l'alimentation et à la nutrition dont le Comité est saisi par la Conférence, le Conseil ou le Directeur général ou qui est inscrite à son ordre du jour à la demande d'un État Membre, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité, et formuler les recommandations appropriées. »

Article XXXIV, paragraphe 9, du RGO

« 9. Quand il examine les questions qui lui sont soumises conformément aux paragraphes ~~6~~ 7 et ~~7~~ 8, le Comité peut, le cas échéant, formuler des recommandations et adresser des avis .»

Article XXXVI, paragraphe 2, du RGO

« Article XXXVI

Commissions, Comités et Groupes de travail

1. Les Commissions, comités et groupes de travail créés en application des dispositions de l'Article VI de l'Acte constitutif, peuvent établir des sous-commissions, sous-comités et groupes de travail subsidiaires chargés soit de remplir une partie de leurs fonctions propres, soit d'accomplir une tâche déterminée. Les membres associés peuvent participer aux délibérations des sous-commissions, sous-comités et groupes de travail subsidiaires en question, mais ils ne peuvent exercer des fonctions et n'ont pas le droit de vote.

~~2. Le premier paragraphe du présent article doit être interprété conformément aux dispositions du paragraphe 1 d) v) de l'Article XXIV du présent règlement.~~

(la numérotation des paragraphes suivants doit être modifiée) »

Article XXXVIII, paragraphe 2 g), du RGO

« Article XXXVIII

Fonctions du Directeur général

(...)

2. En particulier, le Directeur général, conformément au présent règlement et au Règlement financier et sous réserve de faire rapport au Conseil ou à la Conférence, selon le cas, sur tous les points qui soulèvent des questions de principe:

(...)

g) prépare:

i) à la lumière des directives formulées par la Conférence et le Conseil lors de leurs sessions précédentes et par des conférences, commissions ou comités régionaux ou techniques, ~~un sommaire de~~ un projet de programme de travail et budget à soumettre pour examen au Comité du Programme, au Comité financier, aux autres organes compétents de l'Organisation et au Conseil; et

ii) à la lumière des observations formulées par les comités et organes mentionnés ci-dessus et par le Conseil un projet de programme de travail et budget à soumettre à la Conférence. »

ANNEXE F

Statuts de la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes - COPESCAAL**1. Objectifs**

L'objectif de la Commission est de promouvoir la gestion et le développement durable des activités de pêche et d'aquaculture dans les eaux intérieures, conformément aux principes et aux normes énoncés dans le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable.

En outre, la Commission:

- a) Favorise le développement des pêches intérieures et de l'aquaculture en tant que moyen de contribuer à la sécurité alimentaire.
- b) Accorde une attention particulière aux pêches intérieures de subsistance et à l'aquaculture artisanale.
- c) Peut établir des relations de coordination et de coopération avec d'autres organisations internationales dans des domaines d'intérêt communs.

Les présentes dispositions sont interprétées et appliquées conformément aux principes et aux normes énoncées dans le Code de conduite pour une pêche responsable et dans ses instruments connexes.

2. Composition

Peuvent faire partie de la Commission tous les États Membres et Membres associés de l'Organisation qui sont desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La Commission se compose de ceux des États Membres et Membres associés qui remplissent les conditions requises et qui ont notifié au Directeur général leur désir d'en faire partie.

3. Mandat

Le mandat de la Commission est le suivant:

- a) Appuyer la formulation de politiques et de plans nationaux et régionaux de gestion et de développement des pêches intérieures et de l'aquaculture, qui tiennent dûment compte des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux des États Membres;
- b) Promouvoir et coordonner des études pour la gestion et le développement durable des pêches intérieures et de l'aquaculture, ainsi que les programmes nationaux et régionaux de recherche et de développement portant sur ces activités;
- c) Favoriser le développement durable des pêches intérieures de subsistance et de l'aquaculture artisanale;
- d) Promouvoir, au niveau régional, les activités destinées à protéger les écosystèmes liés aux pêches intérieures et à l'aquaculture, y compris, le cas échéant, les mesures de repeuplement souhaitables;
- e) Promouvoir l'application de l'approche écosystémique et la mise en œuvre de mesures de certification et de biosécurité adéquates dans le domaine des pêches intérieures et de l'aquaculture;

- f) Déterminer les facteurs sociaux, institutionnels et économiques qui limitent le développement des pêches intérieures et de l'aquaculture et recommander des mesures contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des acteurs de ces secteurs;
- g) Collaborer à la gestion et à une évaluation économique et sociale des pêches de loisir dans les eaux intérieures, et à leur développement;
- h) Encourager l'application de bonnes pratiques de gestion et de technologies durables aux activités de pêche dans les eaux intérieures et à l'aquaculture, conformément au Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable;
- i) Promouvoir de bonnes pratiques après capture et après récolte, ainsi que de bonnes pratiques de commercialisation des produits des pêches intérieures et de l'aquaculture, conformément aux normes de sécurité sanitaire des aliments reconnues sur le plan international;
- j) Contribuer à la création de capacités institutionnelles et à la constitution de ressources humaines grâce à la formation, à la vulgarisation et au transfert de technologies dans les domaines de compétence de la Commission, en collaboration avec les institutions nationales et régionales;
- k) Aider à la génération, la diffusion et l'échange de données, d'informations et de statistiques relatives aux pêches intérieures et à l'aquaculture;
- l) Aider les États Membres, s'ils en font la demande, en matière de gestion et d'utilisation durable des stocks transfrontaliers sous leur juridiction nationale;
- m) Aider les États Membres à formuler des plans et des projets nationaux et régionaux qu'ils mettront en œuvre en coopération mutuelle, ainsi que par d'autres voies de coopération internationale, en vue de réaliser les objectifs énoncés dans les paragraphes précédents;
- n) Favoriser l'actualisation et l'harmonisation des législations nationales relatives aux pêches intérieures et à l'aquaculture;
- o) Mobiliser des ressources financières et non financières pour rendre possibles les activités de la Commission, et constituer, le cas échéant, un ou plusieurs fonds d'affectation spéciale destinés à recevoir des contributions volontaires;
- p) Encourager la collaboration entre les États membres de la Commission, et entre celle-ci et les organismes internationaux;
- q) Élaborer son plan de travail;
- r) Remplir toutes autres fonctions se rapportant à la gestion et au développement durable des pêches intérieures et de l'aquaculture dans la région.

4. Organes subsidiaires

- a) La Commission peut créer un comité exécutif et tels autres organes subsidiaires nécessaires à l'exécution efficace de son mandat.
- b) La création d'un organe subsidiaire est conditionnée à la disponibilité des fonds nécessaires au chapitre budgétaire pertinent de l'Organisation, qui est déterminée par le Directeur général. Avant de prendre une décision entraînant des dépenses concernant la création d'organes subsidiaires, la Commission est saisie d'un rapport du Directeur général sur les incidences administratives et financières de cette décision.

5. Rapports

La Commission soumet au Directeur général, à intervalles appropriés, des rapports d'activité et des recommandations, afin que le Directeur général puisse en tenir compte lorsqu'il établit le projet de programme de travail et budget de l'Organisation ou d'autres documents destinés à ses organes directeurs. Le Directeur général porte à l'attention de la Conférence, par la voie du Conseil, les recommandations adoptées par la Commission qui ont des incidences sur les politiques, le programme ou les finances de l'Organisation. Les rapports de la Commission sont

communiqués pour information à tous les États Membres et Membres associés de l'Organisation et aux organisations internationales dès qu'ils sont disponibles.

6. Secrétariat et dépenses

- a) Le secrétaire de la Commission est désigné par le Directeur général, devant lequel il est responsable administrativement. Les dépenses du Secrétariat de la Commission sont fixées et payées par l'Organisation, dans les limites des crédits ouverts à cette fin dans le budget approuvé de l'Organisation.
- b) Afin de promouvoir le développement des pêches intérieures et de l'aquaculture, l'Organisation peut également établir des fonds fiduciaires pour les contributions volontaires versées par des États Membres de la Commission ou des sources privées ou publiques, et elle peut émettre des avis sur l'utilisation de ces fonds, qui sont administrés par le Directeur général conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- c) Les dépenses engagées par les représentants des membres de la Commission, leurs suppléants ou leurs conseillers, du fait de leur participation à des sessions de la Commission ou de ses organes subsidiaires, ainsi que les dépenses engagées par les observateurs participant aux sessions, sont à la charge des gouvernements ou des organisations respectifs.

7. Observateurs

- a) Tout État Membre ou membre associé de l'Organisation qui n'est pas membre de la Commission, mais qui s'intéresse au développement des activités de pêche ou d'aquaculture dans les eaux intérieures dans la région Amérique latine et Caraïbes peut, à sa demande, être invité par le Directeur général à participer aux sessions de la Commission ou de ses organes subsidiaires en qualité d'observateur.
- b) Les États qui, sans être Membres ou membres associés de l'Organisation, font partie de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique peuvent, à leur demande et avec l'approbation du Conseil de l'Organisation, être invités à participer aux sessions de la Commission ou de ses organes subsidiaires en qualité d'observateurs, conformément aux dispositions adoptées par la Conférence de l'Organisation en matière d'octroi du statut d'observateurs aux États.

8. Participation d'organisations internationales

La participation d'organisations internationales aux travaux de la Commission et les relations entre la Commission et ces organisations sont régies par les dispositions pertinentes de l'Acte constitutif et du Règlement général de l'Organisation, ainsi que par les règles relatives aux relations avec les organisations internationales adoptées par la Conférence ou le Conseil de l'Organisation.

9. Règlement intérieur

La Commission peut adopter et modifier son propre règlement intérieur, qui sera conforme à l'Acte constitutif et au Règlement général de l'Organisation ainsi qu'à la Déclaration de principe régissant les Commissions et Comités adoptée par la Conférence. Le règlement intérieur et les modifications qui y sont apportées entrent en vigueur dès leur approbation par le Directeur général.

ANNEXE G

Statuts de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPI)1. Objectif général de la Commission

Sans préjudice de la souveraineté de ses membres, la Commission a pour objectif de:

- a) promouvoir le développement, l'utilisation, la conservation, la gestion, la protection et la régénération durables des ressources halieutiques et aquacoles des eaux intérieures européennes, y compris les pêches et l'aquaculture commerciales et récréatives, en se fondant sur les meilleurs avis scientifiques disponibles et sur l'application d'une approche écosystémique et du principe de précaution, et en tenant compte de la nécessité de préserver la biodiversité;
- b) recenser et traiter les questions stratégiques liées aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes et émettre des avis et des recommandations sur les politiques, les mesures et les actions connexes qui seraient requises dans le futur pour résoudre les problèmes rapidement et de manière responsable, à la demande des Membres;
- c) donner des avis aux gestionnaires et aux hauts responsables des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures, à la demande, en se fondant sur des éléments scientifiques, sociaux, économiques, juridiques et autres;
- d) servir de plateforme internationale tournée vers l'avenir pour la collecte, la validation, la diffusion et l'étude de données d'information sur les difficultés et les perspectives communes de la pêche et de l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes et, à cet effet, prendre notamment l'initiative:
 - de recueillir les informations scientifiques, sociales, économiques, juridiques, statistiques et autres qui pourraient s'avérer utiles, et d'émettre des recommandations à l'intention des hauts responsables, en tenant compte de la nécessité de protéger et de préserver les écosystèmes aquatiques; et
 - de recenser les problèmes communs et des solutions, ainsi que des approches harmonisées, selon qu'il conviendra.

2. Principes généraux

La Commission s'attache à promouvoir et à faire siens les objectifs et les principes énoncés en 1995 dans le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, y compris le principe de précaution et l'approche écosystémique, dans les directives techniques connexes sur le développement des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures, et dans d'autres instruments internationaux pertinents.

3. Zones relevant de la compétence de la Commission

La Commission est compétente pour les eaux intérieures et les zones situées à l'intérieur des frontières territoriales de ses Membres et pour les bassins hydrologiques transfrontaliers bordant ces zones.

4. Domaine de compétence

La Commission s'intéresse à tous les organismes aquatiques et à leur environnement.

5. Composition

La Commission est ouverte à tous les Membres européens de l'Organisation.

6. Fonctions de la Commission

La Commission s'acquitte des fonctions suivantes:

- a) conduire une action de promotion et de conseil auprès de ses Membres et de la FAO sur l'utilisation, la conservation, la gestion, la protection et la régénération durables des ressources des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes, en se fondant sur les meilleurs avis scientifiques disponibles et sur l'application d'une approche écosystémique et du principe de précaution, et en tenant compte de la nécessité de préserver la biodiversité;
- b) recenser et traiter les questions stratégiques liées aux pêches et à l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes et émettre des avis et des recommandations sur les politiques, les mesures et les actions connexes qui seraient requises dans le futur pour résoudre les problèmes, à la demande des Membres et de la FAO;
- c) promouvoir, coordonner et, le cas échéant, effectuer la collecte, la validation, l'échange et la diffusion de données et d'informations scientifiques, biologiques, socio-économiques, juridiques et environnementales, y compris l'information sur les difficultés et sur des solutions communes concernant les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures européennes, et analyser ou étudier ces données et informations;
- d) lancer et/ou exécuter des programmes ou des projets visant à:
 - i) améliorer l'efficacité et la productivité à long terme des pêches et de l'aquaculture;
 - ii) émettre des avis sur la conservation et la gestion des ressources des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures;
 - iii) protéger les ressources de la pollution et de la dégradation des habitats;
 - iv) favoriser la régénération des habitats dégradés et des ressources épuisées;
- e) surveiller la situation des ressources des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures de ses Membres;
- f) encourager l'éducation et la formation, y compris, selon les cas, en promouvant et en organisant des séminaires, ateliers et autres forums;
- g) promouvoir la liaison et la coopération entre ses Membres;
- h) renforcer la communication et la consultation avec les organisations de la société civile concernées par les pêches et l'aquaculture commerciales et récréatives dans les eaux intérieures;

- i) mobiliser des fonds et d'autres ressources pour d'éventuels projets non financés par le budget ordinaire de l'Organisation et créer, en fonction des besoins, un fonds fiduciaire pour recueillir des contributions volontaires;
- j) réaliser toute autre activité qui pourrait être nécessaire à la réalisation de ses objectifs et à l'accomplissement de ses fonctions.

7. Institutions

1. La Commission se réunit au moins une fois tous les deux ans. Des décisions peuvent être adoptées entre deux sessions dans le cas de projets spécifiques, via une procédure écrite.
2. La Commission comprend les comités suivants:
 - a) un comité de gestion chargé de traiter les questions organisationnelles, financières, administratives et stratégiques, de faciliter l'approbation des propositions de projets émanant de la Commission et de lancer et de suivre la mise en œuvre d'une stratégie à long terme;
 - b) un comité technique et scientifique chargé d'élaborer et d'évaluer des propositions de projets et de les recommander au Comité de gestion, de rédiger le mandat attaché aux projets et de suivre l'exécution des projets en vérifiant que les mandats sont respectés.

La composition, les fonctions supplémentaires éventuelles et le règlement intérieur des comités sont définis par la Commission.

3. Un organe subsidiaire ne peut être créé que si le Directeur général constate que les fonds nécessaires sont disponibles au chapitre pertinent du budget de l'Organisation. Avant de prendre une décision entraînant des dépenses liées à la création d'organes subsidiaires, la Commission est saisie d'un rapport du Directeur général sur les incidences administratives et financières de cette décision.
4. Le secrétaire de la Commission est désigné par le Directeur général, devant lequel il est responsable administrativement.

8. Établissement de rapports

Dès qu'ils sont disponibles, des exemplaires de chacun des rapports de la Commission sont distribués pour information à ses Membres, ainsi qu'aux autres pays Membres et Membres associés de l'Organisation et d'organisations internationales. Les activités de la Commission font l'objet d'un rapport au Comité des pêches, selon que de besoin. La Commission remet au Directeur général des rapports sur ses activités et ses recommandations à intervalles appropriés de manière à lui permettre de les prendre en considération lors de l'élaboration du Programme de travail et budget de l'Organisation et d'autres documents à soumettre aux organes directeurs. Les recommandations de la Commission qui ont des incidences sur les décisions à prendre ou sur le programme ou le budget sont transmises à la Conférence ou au Conseil, selon le cas, par l'intermédiaire du Comité des pêches.

9. Observateurs

1. Tout Membre ou Membre associé de l'Organisation qui ne fait pas partie de la Commission peut, à sa demande, être représenté en qualité d'observateur aux sessions de la Commission.

2. Les États qui, sans être Membres de l'Organisation, sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, de l'une quelconque des institutions spécialisées des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique peuvent, à leur demande et sous réserve de l'assentiment de la Commission, être représentés en tant qu'observateurs, conformément à la disposition adoptée par la Conférence de l'Organisation concernant l'octroi aux États du statut d'observateur.

3. La Commission prévoit la participation à ses réunions, en qualité d'observateurs, d'organisations intergouvernementales et, à leur demande, d'organisations non gouvernementales internationales ayant une compétence particulière dans son domaine d'activité, conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

4. La participation d'organisations internationales aux travaux de la Commission et les relations entre la Commission et ces organisations sont régies par les dispositions pertinentes de l'Acte constitutif et du Règlement général de l'Organisation ainsi que par les règles relatives aux relations avec les organisations internationales adoptées par la Conférence et le Conseil de l'Organisation.

5. Les principes régissant la participation d'observateurs sont établis dans le règlement intérieur.

10. Règlement intérieur

La Commission peut adopter et modifier son propre règlement intérieur, qui doit être conforme à l'Acte constitutif et au Règlement général de l'Organisation ainsi qu'à la Déclaration de principe régissant les commissions et comités adoptée par la Conférence. Le règlement intérieur et les modifications qui y sont apportées entrent en vigueur dès leur approbation par le Directeur général.

11. Coopération avec des organisations internationales

La Commission travaille en étroite coordination et coopère étroitement avec d'autres organisations internationales compétentes sur des questions d'intérêt commun, en respectant les dispositions pertinentes des règlements et des procédures de l'Organisation.

12. Évaluation et examen des résultats

Trois ans après l'approbation par le Conseil de la présente résolution, les travaux réalisés seront évalués à l'aune des objectifs et des fonctions de la Commission, et des recommandations seront formulées.

ANNEXE H

Programme de travail pluriannuel du Conseil 2010-13

I. Objectif général du Conseil

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des orientations précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. Le Conseil fournit également des évaluations claires de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde et il exerce ses fonctions de supervision et de surveillance en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation, y compris la résolution 8/2009 de la Conférence. Il fonctionne de façon efficiente et efficace en se souciant des résultats et tient ses sessions dans le cadre du plan de travail à évolution continue présenté en annexe, et en application de la *Note sur les méthodes de travail du Conseil*.

II. Résultats

A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, se fondent sur les avis du Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Pour examiner et adopter le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil sur le montant du budget.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et recommandations claires y relatives à la Conférence.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements du PTB.
- Recommandations à la Conférence concernant la résolution portant sur le Programme et le budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.

- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des Présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de coordination informelles des Présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance

Résultat: Le Conseil assure un suivi régulier de l'application des décisions relatives à la gouvernance.

Indicateurs et objectifs:

- Le Conseil s'assure que les décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil sont appliquées en temps voulu, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs avant qu'elles soient soumises à la Conférence.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance du Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation.
- Examen des programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs et évaluation des rapports sur leur état d'avancement.
- Recommandations et décisions sur la convocation de réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords qui s'inscrivent dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des Présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelles des Présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des Organes statutaires, par l'entremise des Comités techniques.

C. Exercice des fonctions de supervision

Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives, des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement contrôlés par le Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, et une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu aux dates fixées.
- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- Le calendrier proposé des sessions des Organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification interne et externe des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les Bureaux décentralisés, en ce qui concerne les ressources humaines, les procédures administratives et de travail, les achats et les passations de marchés, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations indépendantes.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ concernant les questions constitutionnelles et juridiques.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

D. Suivi de la mise en œuvre du PAI et des prochaines étapes du processus de réforme

Résultats: Le Conseil assure un suivi régulier de l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.

Indicateurs et objectifs:

- Des rapports de la Direction concernant les progrès réalisés dans l'application du PAI sont soumis en temps voulu à toutes les sessions du Conseil.
- Les recommandations faites par le Conseil sur la mise en œuvre du PAI sont consignées dans le rapport du CoC-EEI à la Conférence portant sur le PAI, et sont approuvées par la Conférence en 2011. Après 2011, les recommandations liées au PAI sont soumises à la Conférence.

Produits: Des recommandations claires et précises soumises à la Conférence dans un rapport spécifique.

Activités:

- Examen et évaluation des rapports de la Direction concernant les progrès de la mise en œuvre du PAI.
- Examen et évaluation des recommandations relatives au PAI formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes, le CQCJ, les Conférences régionales et les Comités techniques.

Méthodes de travail:

- Consultation de la documentation produite pour les réunions du CoC-EEI.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

E. Suivi des résultats obtenus par la direction

Résultat: Examen et suivi réguliers, par le Conseil, des objectifs de performance préétablis

Indicateurs et objectifs:

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de performance établis.
- Les objectifs de performance sont ajustés, le cas échéant.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Contrôle des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de performance fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre de résultats de l'Organisation.
- Organisation régulière d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats de l'Organisation par rapport aux résultats et effets attendus de ses activités.
- Examen des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les ajustements à apporter à la mise en œuvre du PTB.

Méthodes de travail:

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

F. Planification des activités et méthodes de travail

Résultats: Le Conseil fonctionne de manière efficiente, selon une approche proactive et inclusive, conformément aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour du Conseil sont bien ciblés.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.

- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée sur laquelle figurent un encadré mettant en évidence l'action proposée.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

Produits:

- Programme de travail pluriannuel du Conseil.
- Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil.

Activités:

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, avec des indicateurs de performance.
- Préparation d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris les mesures de la performance.
- Examen de l'état de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'éventuelles améliorations à apporter aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

Méthodes de travail:

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
- Prise de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil.
- Activités régulières entre les sessions déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- En tant que de besoin, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des Présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

Annexe
Sessions et plan de travail du Conseil

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
 - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
 - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, formule des recommandations à la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
 - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ;
 - d) une session vers la fin de la seconde année de l'exercice biennal.
2. Pour 2010-2013, le plan de travail indicatif à évolution continue du Conseil est présenté dans ses grandes lignes dans les tableaux ci-après et pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine et approuve l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
 - vérification des comptes, éthique et d'autres questions de contrôle;
 - ressources humaines;
 - mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
 - décentralisation;
 - achats et passation de marchés;
 - technologies de l'information et de la communication;
 - évaluations indépendantes;
 - évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

Cent quarantième session du Conseil, 29 novembre - 3 décembre 2010
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2010) 2. Rapport du Comité du Programme (octobre 2010) 3. Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-13 4. Rapports du Comité financier (juin et octobre 2010) 5. Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009
<p>Conférences régionales</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (avril 2010) 7. Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (mai 2010) 8. Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (mai 2010) 9. Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (septembre/octobre 2010)
<p>Comités techniques</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Rapport du Comité des produits (juin 2010) 11. Rapport du Comité de l'agriculture (juin 2010) 12. Rapport du Comité des forêts (octobre 2010) 13. Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2010)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 14. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2010)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 15. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate 16. Programme de travail pluriannuel du Conseil 17. Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation 18. Note relative aux méthodes de travail du Conseil 19. Organisation de la trente-septième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence) 20. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
<p>Autres questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 21. Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM 22. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO 23. Calendrier 2010-2011 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions 24. Ordre du jour de la session suivante du Conseil 25. Méthodes de travail du Conseil.

Cent quarante et unième session du Conseil, 11-15 avril 2011
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2012-2013) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget 2. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (mars 2011) 3. Rapports du Comité du Programme (février et mars 2011) 4. Rapport(s) du Comité financier (mars 2011)
<p>Conférences régionales</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (décembre 2010)
<p>Comités techniques</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Rapport du Comité des pêches (janvier/février 2011)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2011)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Allocution des candidats au poste de Directeur général 9. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate 10. Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation 11. Organisation de la trente-septième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence 12. Conception générale de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés

13. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
<p>Autres questions</p> <p>14. Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2010</p> <p>15. Calendrier 2011-2012 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions</p> <p>16. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil, et question de fond à examiner à la cent quarante-quatrième session du Conseil</p> <p>17. Méthodes de travail du Conseil</p>
Cent quarante-deuxième session du Conseil, 4-5 juillet 2011
<p>Élection des membres des comités</p> <p>1. Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme</p> <p>2. Élection du Président et des douze membres du Comité financier</p> <p>3. Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p>
<p>Autres questions</p> <p>4. Questions découlant de la session de la Conférence</p> <p>5. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>6. Calendrier 2011-2012 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions</p> <p>7. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>8. Méthodes de travail du Conseil</p>
Cent quarante-troisième session du Conseil, 21-25 novembre 2011
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1. Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2012-13</p> <p>2. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2011)</p> <p>3. Rapport du Comité du Programme (octobre 2011)</p> <p>4. Rapport du Comité financier (octobre 2011)</p>
<p>Comités techniques</p> <p>5. Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2011)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>6. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2011)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>7. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>8. Rapports intérimaires sur les programmes de travail pluriannuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Comité financier - du Comité du Programme - et du CQCJ <p>9. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>10. Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>11. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>12. Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions</p> <p>13. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>14. Méthodes de travail du Conseil</p>
Cent quarante-quatrième session du Conseil, juin 2012
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (avril 2012)</p> <p>2. Rapport du Comité du Programme (avril 2012)</p> <p>3. Rapport du Comité financier (avril 2012)</p>
<p>Conférences régionales</p> <p>4. Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (janvier 2012)</p> <p>5. Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (février 2012)</p> <p>6. Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (mars 2012)</p> <p>7. Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (mars 2012)</p> <p>8. Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (avril 2012)</p>

<p>Comités techniques</p> <p>9. Rapport du Comité des produits (mai 2012)</p> <p>10. Rapport du Comité de l'agriculture (mai 2012)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>11. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2012)</p>
<p>Questions relatives à la Gouvernance</p> <p>12. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>13. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>14. Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2011</p> <p>15. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>16. Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions</p> <p>15. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>17. Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent quarante-cinquième session du Conseil, novembre 2012
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2012)</p> <p>2. Rapport du Comité du Programme (octobre 2012)</p> <p>3. Rapport du Comité financier (octobre 2012)</p> <p>4. Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011</p>
<p>Comités techniques</p> <p>5. Rapport du Comité des pêches ([...] 2012)</p> <p>6. Rapport du Comité des forêts ([...] 2012)</p> <p>7. Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2012)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>8. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2012)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>9. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>10. Organisation de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)</p> <p>11. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>12. Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>13. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>14. Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions</p> <p>16. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>15. Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent quarante-sixième session du Conseil, avril 2013
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1. Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2014-2015) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget</p> <p>2. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (février 2013)</p> <p>3. Rapport du Comité du Programme (février 2013)</p> <p>4. Rapport du Comité financier (février 2013)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>5. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2013)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>6. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>7. Organisation de la trente-huitième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence</p> <p>8. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.</p>

Autres questions

9. Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2012
10. Calendrier 2013-2014 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
17. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil, et question de fond à examiner à la cent quarante-neuvième session du Conseil
11. Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-septième session du Conseil, juillet 2013**Élection des membres des comités**

1. Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
2. Élection du Président et des douze membres du Comité financier
3. Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Autres questions

4. Questions découlant de la session de la Conférence
5. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
6. Calendrier provisoire 2013-2014 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des réunions principales
18. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
19. Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-huitième session du Conseil, novembre 2013**Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

1. Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2014-15
2. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2013)
3. Rapport du Comité du Programme (octobre 2013)
4. Rapport du Comité financier (octobre 2013)

Comités techniques

5. Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2013)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

6. Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2013)

Questions relatives à la gouvernance

7. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
8. Programmes de travail pluriannuels
 - du Comité financier
 - du Comité du Programme
 - du CQCJ
 - des conférences régionales
 - des comités techniques
9. État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

Autres questions

10. Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
11. Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
12. Calendrier 2014-2015 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
20. Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
13. Méthodes de travail du Conseil

ANNEXE I

**Calendrier provisoire 2010-12 des sessions des organes directeurs
et des autres réunions principales de la FAO**

	2010		
JANVIER			
FÉVRIER	FC (131 ^e) PAM CG FIDA	1-2 8-12 15-19	
MARS			
AVRIL	FC (132 ^e) PC (103 ^e) CA FIDA LARC (31 ^e) CQCJ (90 ^e)	12-16 12-16 19-23 26-30 28-29	
MAI	ARC (26 ^e) ERC (27 ^e) CL (139 ^e) FC (133 ^e)	3-7 10-14 17-21 31/05-1/06	
JUIN	PAM CP (68 ^e) COAG (22 ^e)	7-11 14-16 16-19	
JUILLET	Codex (33 ^e)	5-9 (Genève)	
AOÛT			
SEPTEMBRE	CA FIDA* AG CQCJ (91 ^e) APRC (30 ^e)	15-17 14 20-22 27/09-01/10	
OCTOBRE	COFO (20 ^e) CSA (36 ^e)* JMA FC (134 ^e)* FC (135 ^e) PC (104 ^e)	4-8 11-16 15 (vendredi) 21-22 25-29 25-29	
NOVEMBRE	PAM CL (140 ^e)	8-12 29/11-03/12	
DÉCEMBRE	NERC (30 ^e) CA FIDA	4-8 13-17	

Pâques: 4 avril 2010
 Ramadan: 11 août-9 septembre 2010
 Aïd Al-Fitr: 9 septembre 2010
 Aïd Al-Adha: 16 novembre 2010

AG	Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)	CP	Comité des produits
APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
C	Conférence	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
CA FIDA	Conseil d'administration du FIDA	FC	Comité financier
CG FIDA	Conseil des gouverneurs du FIDA	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
CL	Conseil	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
COAG	Comité de l'agriculture	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
Codex	Commission du Codex Alimentarius	PAM	Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
COFI	Comité des pêches	PC	Comité du Programme
COFO	Comité des forêts		

* Modification par rapport au dernier calendrier soumis au Conseil.

	2011		2012	
JANVIER	COFI (29^e)	31/01-04/02	ARC (27^e)	30/01-3/02
FÉVRIER	PC (105^e)*	8-9	PAM	13-17
	FC (136^e)*	8-9	FIDA CG	20-24
	FC (137^e)*	10-11	NERC (31^e)	26/02-01/03
	PAM	14-18		
	FIDA CG*	19-20		
	FIDA IX(1)*	21		
	FIDA CE (66 ^e)*	25		
MARS	CQCJ (92^e)	7-9	APRC (31^e)	12-16
	FC (138^e)	21-25	CQCJ (94^e)	19-21
	PC (106^e)	21-25	LARC (32^e)	26-30
AVRIL	CL (141^e)	11-15	FIDA CA	9-13
	FIDA audit (118 ^e)*	18	ERC (28^e)	16-20
	FIDA CE (67 ^e)*	19-20		
MAI	FIDA CA*	9-13	FC (140^e)	7-11
			PC (108^e)	7-11
			CP (69^e)	21-23
			COAG (23^e)	23-26
JUIN	PAM	6-10	PAM	4-8
	FIDA IX (2)*	13-14	CL (144^e)	11-15
	FIDA CE (68 ^e)*	16		
	FIDA audit (119 ^e)*	20		
	C (37^e)	25/06-02/07		
JUILLET	CL (142^e)	4-5	Codex (35^e)	2-7 (Rome)
	Codex (34^e)*	4-9 (Genève)	COFI (30^e)	9-13
	FIDA CE (69 ^e)	12-13		
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA audit (120 ^e)*	8	CQCJ (95^e)	10-12
	FIDA CA*	12-16	FIDA CA	10-14
	AG	13	AG	18
	CQCJ (93^e)	21-23		
OCTOBRE	FIDA CE (70 ^e)*	7	COFO (21^e)	1-5
	FC (139^e)	10-14	JMA	16 (mardi)
	PC (107^e)	10-14	CSA (38^e)	15-20
	JMA	17 (lundi)	FC (141^e)*	29/10-2/11
	CSA (37^e)	18-22	PC (109^e)*	29/10-2/11
	FIDA IX (3)*	24-25		
NOVEMBRE	PAM	14-17	PAM	5-9
	FIDA audit (121 ^e)*	18	CL (145^e)	26-30
	CL (143^e)	21-25		
DÉCEMBRE	FIDA CE (71 ^e)*	2	FIDA CA	10-14
	FIDA CA*	12-16		

Pâques: 24 avril 2011
 Ramadan: 1-30 août 2011
 Aïd Al-Fitr: 30 août 2011
 Aïd Al-Adha: 6 novembre 2011

Pâques: 8 avril 2012
 Ramadan: 20 juillet-18 août 2012
 Aïd Al-Fitr: 19 août 2012
 Aïd Al-Adha: 26 octobre 2012

AG Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)
 APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique
 C Conférence
 CL Conseil
 COAG Comité de l'agriculture
 Codex Commission du Codex Alimentarius
 COFI Comité des pêches
 COFO Comité des forêts
 CP Comité des produits
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques
 CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale

ERC Conférence régionale pour l'Europe
 FC Comité financier
 FIDA CA Conseil d'administration du FIDA
 FIDA CE Comité d'évaluation du FIDA
 FIDA CG Conseil de gouvernance du FIDA
 FIDA audit Comité d'audit du FIDA
 FIDA IX Reconstitution des ressources du FIDA – neuvième session
 JMA Journée mondiale de l'alimentation
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
 PC Comité du Programme

* Modifié par rapport au dernier calendrier soumis au Conseil

**COMITÉ DU PROGRAMME
(Novembre 2009 – Novembre 2011)**

Président

Mme Riikka Laatu
(Finlande)

Membres

Afghanistan (M. Abdul Razak Ayazi)
 Allemagne (Mme Swantje Helbing)
 Angola (M. Carlos Alberto Amaral)
 Argentine (Mme Maria Del Carmen Squeff)
 Australie (M. Travis Power)
 Bangladesh (Mme Sultana Afroz)

Belgique (Mme Martine Van Dooren)
 Canada (M. Marco Valicenti)
 Égypte (M. Abdel Aziz Mohamed Hosni)
 Guinée équatoriale (M. Crisantos Obama Ondo)
 Japon (M. Kazumasa Shioya)
 Paraguay (Mme Liz Haydee Coronel Correa)

**COMITÉ FINANCIER
(Novembre 2009 – Novembre 2011)**

Président

M. Yasser Abdel Rahman
 Ali Sorour (Égypte)

Membres

Australie (Mme Sara Cowan)
 Chine (M. Zhengdong Li)
 États-Unis d'Amérique (M. Michael P. Glover)
 Gabon (M. Louis Stanislas Charicauth)
 Inde (M. Shobhana K. Pattanayak)
 Iran (République islamique d') (M. Javad
 Shakhs Tavakolian)

Italie (M. Augusto Zodda)
 Mexique (M. Jorge Eduardo Chen Charpentier)
 Ouganda (M. Robert Sabiiti)
 Panama (M. Guido J. Martinelli della Togna)
 Pays-Bas (M. Ronald Elkhuisen)
 Soudan (M. Mohamed Eltayeb Elfaki Elnor)

**COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES
(Novembre 2009 – Novembre 2011)**

Président

M. Purnomo Ahmad
 Chandra (Indonésie)

Membres

Équateur (Mme Mónica Martínez Menduño)
 Érythrée (M. Yohannes Tensue)
 États-Unis d'Amérique (Mme Suzanne E.
 Heinen)
 Iraq (M. Hassan Janabi)

Pakistan (M. Rahim Hayat Qureshi)
 Pays-Bas (M. Gerard Limburg)
 Papouasie-Nouvelle-Guinée (M. Lawrence Kuna
 Kalinoe)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM 2010

Mandat prenant fin le

Élus par le Conseil de la FAO

Élus par l'ECOSOC

31 décembre 2011

Brésil (C) ¹
 Colombie (C)
 Danemark (D)
 Égypte (A)
 Slovaquie (E)
 Suisse (D)

Angola (A)
 Chine (B)
 Guatemala (C)
 Japon (D)
 République tchèque (E)
 Royaume-Uni (D)

31 décembre 2012

États-Unis d'Amérique (D)
 Jordanie (B)
 Kenya (A)
 Mexique (C)
 Pays-Bas (D)
 Philippines (B)

Burkina Faso (A)
 Fédération de Russie (E)
 France (D)
 Inde (B)
 Iran (République islamique d') (B)
 Luxembourg (D)

31 décembre 2013

Afrique du Sud (A)
 Allemagne (D)
 Arabie saoudite (B)
 Canada (D)
 Cameroun (A)
 Haïti (C)

Australie (D)
 Cuba ©
 Maroc (A)
 Norvège (D)
 République de Corée (B)
 Soudan (A)

¹ Sièges pourvus par rotation entre les listes A, B et C comme suit: Liste A (2000-2002), Liste B (2003-2005), Liste A (2006-2008) et Liste C (2009-2011).

² La Suisse s'est retirée du Conseil d'administration du PAM le 31 décembre 2010 et a décidé que l'Irlande occuperait ce siège de la liste D pendant le reste du mandat prenant fin le 31 décembre 2011.

MEMBRES DE LA FAO

Afghanistan
Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Allemagne
Andorre
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Bélarus
Belgique
Belize
Bénin
Bhoutan
Bolivie (État plurinational de)
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Canada
Cap-Vert
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Comores
Congo
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Danemark
Djibouti
Dominique
Égypte
El Salvador
Émirats arabes unis
Équateur
Érythrée
Espagne
Estonie
États-Unis d'Amérique
Éthiopie
Fédération de Russie
Fidji
Finlande
France
Gabon
Gambie
Géorgie
Ghana
Grèce
Grenade
Guatemala
Guinée
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Hongrie
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Iraq
Irlande
Islande
Israël
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Japon
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizistan
Kiribati
Koweït
Lesotho
Lettonie
L'Ex-République yougoslave
de Macédoine
Liban
Libéria
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Malte
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Micronésie (États fédérés de)
Monaco
Mongolie
Monténégro
Mozambique
Myanmar
Namibie
Nauru
Népal
Nicaragua
Niger
Nigéria
Nioué
Norvège
Nouvelle-Zélande
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Palaos
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République de Corée
République démocratique du Congo
République démocratique populaire lao
République de Moldova
République dominicaine
République pop. démocratique de Corée
République tchèque
République-Unie de Tanzanie
Roumanie
Royaume-Uni
Rwanda
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Marin
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Serbie
Seychelles
Sierra Leone
Slovaquie
Slovénie
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suède
Suisse
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Tchad
Thaïlande
Timor-Leste
Togo
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Tuvalu
Ukraine
Union européenne
(Organisation membre)
Uruguay
Vanuatu
Venezuela (République bolivarienne du)
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe
Îles Féroé (Membre
associé)

ISBN 978-92-5-206649-1 ISSN 0251-5288



9 789252 066491

K8990F/1/12.10